

Le suicide

RAPPORT D'ACTIVITES

EXERCICE 2011

« Prenez soin de vous »

Sophie Calle

Rapport d'activités de l'exercice 2011
Centre de Prévention du Suicide ASBL
Avenue Winston Churchill 108 à 1180 Bruxelles
Editeur responsable : Stéphanie De Maere, Directrice
Dépôt Légal : D/ 2012/ 12.301/ 1

SOMMAIRE

Introduction	5
Le Centre de Prévention du Suicide	6
L'accueil téléphonique : à l'écoute du mal-être	7
• Analyse statistique des appels reçus	8
• A propos de la réponse au téléphone	9
• Le Bénévolat au CPS	11
• Actions de promotion	14
• Les stagiaires	21
Sensibilisations	23
• Le module d'initiation	23
• Le module de sensibilisation	23
Postvention	27
Accompagnement du deuil après suicide	30
• Groupe de parole « L'Autre Temps »	30
• Accompagnement individuel	31
• Groupe de parole pour enfants et adolescents	31
• Réseau d'Accompagnement du Deuil après Suicide	32
Cellule d'Intervention Psychologique de Crise : une approche du passage à l'acte dans la crise suicidaire	34
• Procédure	35
• Nombre de demandes de suivi reçues	37
• Profil des patients	38
Journées de la Prévention du Suicide	40
• Album BD « Vivre ? »	40
• Exposition de la BD « Vivre ? »	42
La Journée Mondiale de Prévention du Suicide, 10 septembre	46
• Le « plan de prévention du suicide » du Ministre Cerexhe	46
Bibliothèque	48
Forum Internet	49
Site Internet	51
Collaborations extérieures	54
Démarche d'évaluation qualitative	58

Informations générales

- Organigramme
- Conseil d'administration
- Assemblée Générale

61

61

62

62

Introduction

L'année 2011 aura été marquée par plusieurs changements au sein de notre Centre. Changement de direction à partir du mois de juin 2011 tout d'abord, Axel Geeraerts ayant quitté l'institution après 10 années qui ont été particulièrement riches et ont permis de développer considérablement les activités du Centre de Prévention du Suicide.

En effet, au départ de l'écoute téléphonique, « poumon » de notre institution, plusieurs cellules ont ainsi vu le jour et se sont construites petit à petit : la cellule « Formation et Sensibilisation » a vu ses activités se déployer d'année en année, la « Cellule d'Intervention Psychologique de Crise » a, elle aussi, élargi son offre de services, tout comme la cellule « Deuil », ou encore la Bibliothèque, la création d'un site internet et d'un forum, qui ont également introduit de la nouveauté dans nos pratiques.

Une nouvelle page de l'histoire institutionnelle est donc tournée avec ce départ... Ce qui n'implique pas que les activités du centre cessent d'évoluer, bien au contraire !

Notre Centre a le souci d'essayer d'ajuster au plus près ses missions à la réalité sociétale. Or, cette société, en perpétuelle évolution, connaît depuis quelques années des changements importants, particulièrement rapides et profonds. Dès lors, en tant que travailleurs dans le champ de la santé, nous avons à relever de nouveaux défis, à mener de nouveaux travaux. Face aux changements sociétaux, nous devons procéder à des ajustements constants au regard des résultats de la recherche scientifique et de la pratique.

C'est pourquoi cette année 2011 a été l'occasion de nous interroger, justement, sur nos pratiques et leurs articulations avec la réalité que le terrain nous renvoyait : questions éthiques ; réflexions sur l'usage et l'impact des nouvelles technologies (eu égard, notamment, à notre forum) ; outil spécifique à l'usage des médecins généralistes ; collaborations privilégiées avec le milieu scolaire ;... Autant de réflexions – et projets concrets – que nous continuerons à mener sur les années 2012 et suivantes.

Stéphanie De Maere
Directrice

Le Centre de Prévention du Suicide : Face au suicide, ouvrir d'autres possibles

Depuis maintenant près de quarante ans, le Centre de Prévention du Suicide propose à chaque stade du processus suicidaire une écoute active permettant aux personnes emportées dans cette spirale d'exprimer leur(s) souffrance(s), de clarifier leur situation, de prendre du recul et d'ouvrir d'autres possibles.

Sa stratégie : offrir à la personne en crise des possibilités de communication et d'expression de ses souffrances. Le but : instaurer un dialogue au gré duquel la souffrance peut s'exprimer librement et être entendue objectivement. Partant de là, il s'agit d'aider la personne suicidaire à clarifier sa situation, lui permettre de prendre le recul nécessaire pour percevoir que le mur contre lequel elle brise son espérance peut être contourné, escaladé ou abattu...

Raison d'être initiale et clé de voûte du Centre, l'accueil téléphonique s'est ainsi complété au fil des ans d'autres services s'inscrivant dans cette logique d'accompagnement.

Concrètement, il s'agit pour nous de proposer des lieux complémentaires à notre projet initial avec, comme objectif ultime, de semer une prévention du suicide en Belgique francophone grâce à l'écoute et à l'accompagnement de personnes suicidaires ou en souffrance et au travers de nos modules de sensibilisation/formation de toutes celles et ceux qui se trouvent (ou peuvent se trouver) confrontés à des personnes suicidantes et suicidaires dans leur pratique professionnelle (travailleurs du secteur psycho-médico-social, personnel de police, employés des pompes funèbres, enseignants...).

Le suicide est, on le sait, un phénomène complexe et multifactoriel. Ses déterminants se retrouvent tant dans le domaine de la santé mentale que dans celui de l'éducation, tant sur le plan individuel et singulier qu'au niveau culturel et social, voire sociétal. Si nous voulons agir de manière globale et cohérente il s'agit de parvenir à englober, ne fût-ce que dans les fondements théoriques de nos actions, ces différents aspects.

Comprendre cela, c'est se donner la possibilité d'agir à chaque étape du processus, c'est prendre le pouvoir de glisser à tout instant un grain de sable dans la mécanique suicidaire.

L'accueil téléphonique : à l'écoute du mal-être

Un suicide survient rarement de manière brutale, imprévisible ; il est le plus souvent l'aboutissement d'un processus long et complexe au cours duquel l'individu essaie, en vain, de trouver aide et solutions. Ses échecs répétés augmentent progressivement sa tension et son anxiété. Il suffit alors qu'un événement malheureux -disparition d'un être cher, perte d'emploi, rupture amoureuse, conflit avec les parents, dispute conjugale, maladie...- vienne s'ajouter aux problèmes préexistants et aux difficultés non résolues pour que cet individu se trouve précipité dans une angoisse pouvant le conduire au suicide, lequel lui apparaît comme le moyen de mettre fin à un état devenu insupportable. A cet instant, il se trouve privé d'autres possibilités de réagir ; il traduit en acte son désespoir, sa colère, ses peurs.

Avant ce stade ultime, aussi longtemps que l'individu dispose du langage comme exutoire, on peut (tenter de) prévenir son geste suicidaire. C'est là, dans cet espace de communication, que le Centre de Prévention du Suicide inscrit son écoute téléphonique.

La réponse au téléphone a pendant longtemps constitué l'activité principale, voire la raison d'être, du Centre de Prévention du Suicide. Au fil des années, l'écoute a évolué, accueillant un public de plus en plus large et diversifié. A l'origine, les appels provenaient essentiellement des personnes suicidaires elles-mêmes. Comme si, isolées par le tabou et la peur, elles étaient les seules concernées par la problématique du suicide. Peu à peu, cette perception a changé. Le tabou a vacillé, révélant les peurs, les questions, les souffrances et permettant, chez les suicidaires comme chez ceux qui les côtoient, un début de mise en mots. Les uns ont pu commencer à entendre, les autres ont pu commencer à dire.

Désormais, le suicidaire est moins contraint à l'isolement ; il a des proches, un entourage professionnel et social. Ces personnes souffrent, essaient de comprendre, voudraient savoir quoi faire... Parfois, le drame est consommé, le suicide est survenu et il faut traverser un deuil particulièrement douloureux... Dans chaque cas, le dialogue, la possibilité de parler sans crainte du jugement et des conséquences, constitue une aide inestimable.

Basé sur l'anonymat et le secret du dialogue, ce service ne donne pas de conseils thérapeutiques, il apporte une aide psychologique. Il constitue une intervention de crise : le dialogue qui s'établit aide l'appelant à traverser des instants de tension extrême ; en rattachant, il peut se sentir apaisé, moins angoissé, prêt à envisager d'autres solutions que le suicide.

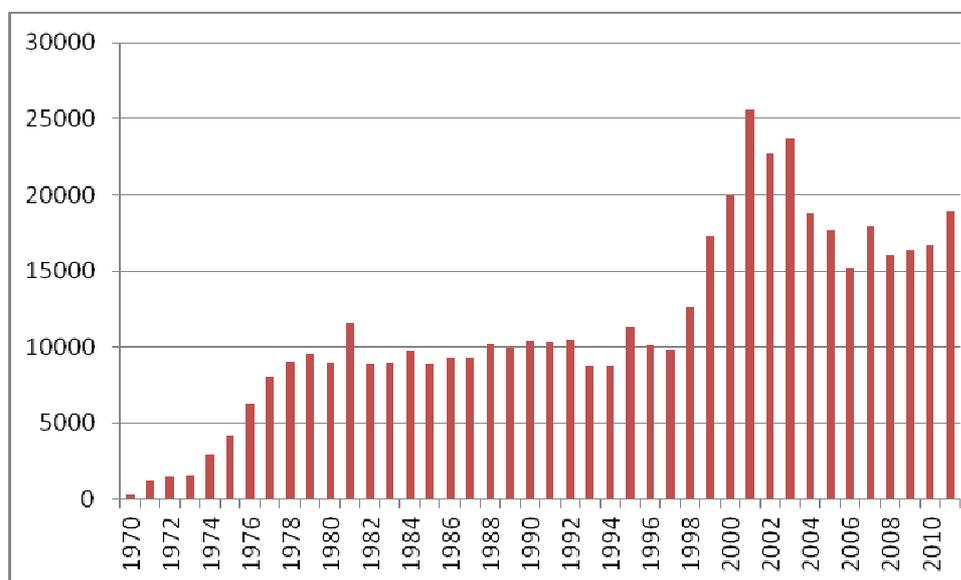
Dans un premier temps, il importe d'entendre le mal être de la personne en ligne. Ensuite, il s'agit d'instaurer un dialogue et un climat de confiance, exempt de jugement, où l'on reconnaît sa souffrance. Avec les éléments qu'elle communique, on tentera alors de clarifier sa situation en cherchant, avec elle, comment évoluer dans ce qu'elle présente et ressent comme une impasse. Il ne s'agit ni de décider à sa place, ni de chercher à résoudre ses problèmes sans sa participation, mais bien de l'accompagner pour lui faire découvrir d'autres perspectives.

Une soixantaine de bénévoles se relayant 24h/24 assurent l'accueil téléphonique. Ils sont encadrés par une équipe de permanents, psychologues et psychothérapeutes, qui leur dispensent une formation et un suivi spécifique à l'écoute d'une personne suicidaire et à son entourage.

Analyse statistique des appels reçus en 2011

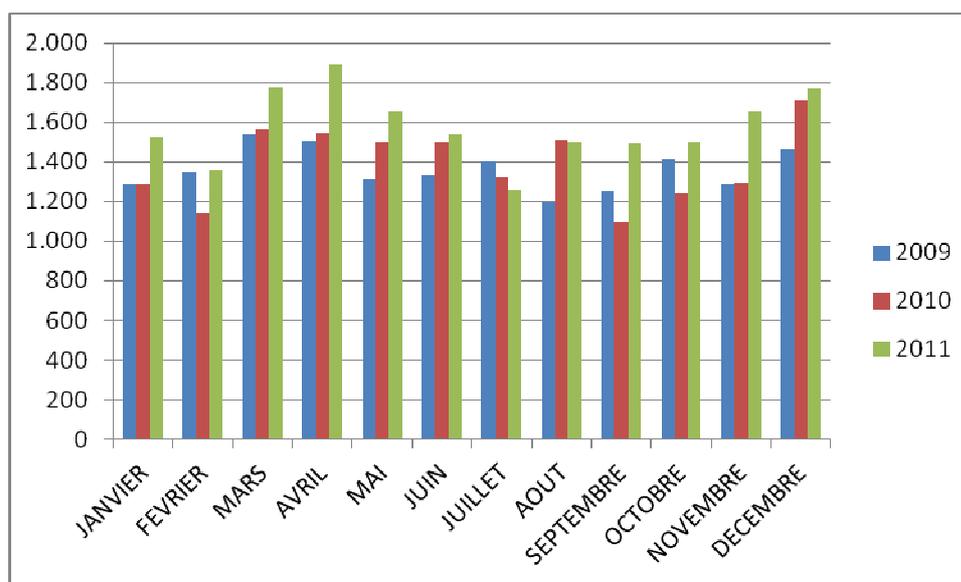
Les statistiques présentées ci-après ne concernent que les appels et pas les appelants. Le Centre pratiquant une écoute dans l'anonymat, nous n'avons pas de moyens d'identification des appelants : dix appels peuvent donc être le fait de dix appelants différents... ou du même appelant qui nous téléphone dix fois.

- Nombre d'appels traités



Le nombre d'appels téléphoniques traités en 2011 est de 18.907. Ce nombre d'appels est en augmentation par rapport à 2010 (16.709), sans que l'on puisse expliquer cet état de fait.

- Répartition des appels par mois



Habituellement, nous observons certaines variations du nombre d'appels d'un mois à l'autre sans avoir d'explication particulière par rapport à ces variations... En effet, l'analyse sur plusieurs années nous montre que ces variations mensuelles fluctuent.

Comme l'année dernière, nous remarquons une augmentation sur les mois de mars et d'avril et une diminution sur les mois de juillet et de février. Cela pourrait notamment s'expliquer par le fait qu'en mars et avril, les bénévoles sont aidés par ailleurs des stagiaires pour répondre. Les deux lignes sont donc le plus souvent couvertes. Le mois de juillet, souvent, est moins dense. Les autres fluctuations restent inexplicables.

A propos de la réponse au téléphone

L'écoute téléphonique au Centre de Prévention du Suicide vise essentiellement à aider une personne à dépasser un moment de crise, d'angoisse, de lui offrir un temps d'arrêt, de réflexion, lui donner une autre perspective de sa situation. Mais l'objectif n'est certainement pas de soulager la personne de toutes ses difficultés en les résolvant grâce à un appel. Nous n'avons pas de solution miracle pour la personne qui appelle. Nous n'avons pas de réponse directe à la question si souvent posée : « qu'est ce que je dois faire ? » ou encore plus directement « trouvez-moi la solution » ou encore « donnez-moi une raison de vivre ».

La personne en crise n'est pas sans capacité ou passive ; au contraire, nous la considérons « compétente » et estimons qu'elle peut être active pour résoudre ses problèmes (Ausloos). Comme répondant, nous ne sommes pas investis d'un savoir ou d'un pouvoir sur l'autre. Il s'agit avant tout, nous le répétons, d'une intervention de crise : le dialogue qui s'établit au téléphone vise à aider la personne à traverser un moment de tension, un moment de crise. Le but étant qu'à la fin de l'appel, elle se sente apaisée, moins angoissée et prête à envisager d'autres solutions que le suicide.

Description brève du « cadre » de fonctionnement :

Une permanence téléphonique est assurée par des bénévoles formés par le Centre. La relation est uniquement téléphonique. L'appel téléphonique est gratuit depuis l'année 1999.

Le bénévole respecte l'anonymat de l'appelant sauf en cas de tentative de suicide en cours ; le bénévole, quant à lui, reste toujours anonyme.

La relation est ponctuelle, il n'y a pas de prise en charge à long terme, pas de suivi, pas de relation privilégiée entre un appelant et un répondant, pas de psychothérapie au téléphone.

Le répondant est accessible à tout moment sauf lorsque les lignes sont occupées.

Conséquences du cadre :

Les contraintes relationnelles pour l'appelant sont très réduites : pas de contrainte d'espace (il peut appeler de n'importe où), de temps (il peut appeler à n'importe quel moment et il n'y a pas de limite préétablie de durée d'appel), de coût (l'appel est gratuit).

Le mode d'accès au Centre étant peu contraignant, il facilite la dépendance de certains appelants vis-à-vis de l'organisme et parfois peut renforcer un mode relationnel dysfonctionnel ou déviant (ex.: tentatives toujours répétées de mettre en échec la relation d'aide pour se confirmer dans le fait qu'on ne peut être aidé).

Remarque : C'est la personne suicidaire qui effectue la démarche d'aller vers le répondant du centre et pas l'inverse.

Les types d'appels :

Les appels reçus lors des permanences téléphoniques, s'ils sont tous particuliers et uniques, sont cependant identifiés par l'équipe des répondants selon certaines caractéristiques :

1-Les appels de crise : Des personnes téléphonent étant angoissées, perturbées, bouleversées, et devant parfois décider d'un comportement à adopter. Ces crises peuvent parfois s'intensifier jusqu'à des états de panique. Ce bouleversement peut être dû à des causes extérieures à la personne : rupture brutale d'une relation, échec, perte,... ou intérieures : malaise, angoisse,... Les idées suicidaires sont souvent présentes parfois avec une menace de passage à l'acte suicidaire immédiat. Ce sont les appels les plus courants, et pour lesquels les répondants sont les mieux préparés.

2-Les tentatives de suicide en cours : Au cours de l'appel, la personne n'est plus dans la menace de se suicider mais est déjà passée à l'acte avant l'appel. Souvent ce sont des tentatives de suicide médicamenteuses (parfois avec prise assez importante de médicament). Ce sont les seuls appels où le répondant demande à l'appelant de s'identifier pour pouvoir lui envoyer des secours. Même si les répondants y sont préparés, ce sont toujours des appels marquants pour ceux/celles qui sont de part et d'autre de la ligne téléphonique.

3-Les appels pour un tiers : Ces appels sont le fait de personnes confrontées dans leurs relations à une personne suicidaire. Ces personnes sont anxieuses, impuissantes, déroutées par la situation, se demandant qu'elle est la bonne attitude à adopter. Ces appels sont de plus en plus nombreux au Centre de Prévention du Suicide.

4-Les appels de soutien et de compagnie : Ces appels sont souvent le fait d'appelants dit « habitués » ou « chroniques » qui se sentent seuls et téléphonent très régulièrement au Centre. Généralement ils s'adressent à différents organismes d'aide par téléphone. Parfois ces personnes parlent de suicide mais nous pensons que, dans certains appels, cela constitue comme un passeport pour pouvoir être écouté au centre de prévention du suicide. Ces idées suicidaires sont parfois énoncées quand un appel touche à sa fin pour pouvoir prolonger l'appel. Nous devons cependant rester attentifs au fait que ces appelants traversent aussi des crises suicidaires importantes.

5-Les appels muets : Ce sont des appels où l'appelant ne dit pas un mot. Après avoir décroché le combiné, le répondant essaie d'entrer en communication avec son interlocuteur mais celui-ci « ne dit rien ». Parfois on peut entendre une respiration, des soupirs, des pleurs...Ce sont généralement des appels de très courte durée, quelques secondes, l'appelant coupant la communication très rapidement. Ce sont des appels interpellant : que se passe-t-il à l'autre bout de la ligne ? Le répondant peut avoir l'impression de ne pas avoir été assez accueillant. Ces appels sont parfois le fait de personnes qui désirent entrer en communication avec le Centre mais quand elles entendent la voix du répondant sont prises au dépourvu, ne savent pas comment commencer à parler, ont peur.... Ce sont parfois aussi des appelants qui cherchent un répondant de l'autre sexe ou encore essaient de retrouver une voix qu'ils ont déjà entendue.

6-Les appels de blagues : Ces appels proviennent surtout d'adolescents. Il est très rare de pouvoir, dans ces appels, aller au delà de la blague pour établir un dialogue. L'adolescent entre en relation mais il ne s'y « mouille » pas. Il est cependant

important de rester vigilant. En effet, ce sont parfois des appels servant à tester le répondant : tester son accueil, par exemple ou encore ses limites.

7-Appels d'ordre sexuel, masturbateur ou pervers : C'est l'exhibitionnisme par les mots. Il semble impossible d'établir une véritable relation avec ces appelants, relation où le répondant existerait en tant que personne. Il est en fait utilisé comme objet de satisfaction, de plaisir.

Remarquons pour terminer que la qualité de la relation qui s'établit à la ligne 0800 et par conséquent l'aide aux personnes qui appellent n'est pas une question de technique qui serait appliquée par le répondant. Dans le rapport à l'autre qui est en souffrance, nous sommes moins dans un savoir faire que dans un savoir être. L'écoute et plus particulièrement l'écoute empathique qui est souvent mise en évidence dans ce type de relation est souvent sans effet si elle est utilisée comme une technique apprise. Elle n'aura de valeur qu'à la condition d'être incarnée, en accord avec ce que vit le répondant.

Dès lors, la qualité de la permanence téléphonique d'aide sera directement proportionnelle à la rigueur de la sélection des bénévoles, à la formation spécifique qu'ils reçoivent et au suivi de leur activité, c'est-à-dire des supervisions régulières.

Un des objectifs fondamentaux de la formation et des supervisions est de développer chez le répondant sa capacité à « reconnaître » l'appelant dans son humanité, le confirmer dans ce statut d'humain, l'accueillir comme un semblable avec ses différences.

La parole de reconnaissance va plus loin qu'une parole de compréhension : la compréhension peut être condescendante. La reconnaissance implique de considérer l'appelant comme une personne « capable », ayant des potentialités propres, entre autres celle de garder le pouvoir de décider. Le rôle du répondant sera d'aider, dans la mesure du possible, l'appelant à clarifier sa situation et à retrouver sa liberté d'action. Cela implique que le répondant respecte l'autre dans ses choix et ses décisions et ne « désire » pas pour lui, à sa place.

Le Bénévolat au CPS

Aujourd'hui, donc, les individus qui forment le 0800.32.123 sont nombreux et différents ; il y a les suicidaires, bien sûr, mais aussi celles et ceux qui partagent leur vie, celles et ceux qui les côtoient à l'école ou au travail, celles et ceux qui doivent continuer à vivre après qu'un être cher se soit donné la mort.

Répondre à toutes ces catégories d'appelants, entendre le désespoir du suicidaire, les inquiétudes, l'incompréhension ou la culpabilité des proches, c'est une expérience qui bouscule, désarçonne et fait vivre aux répondants de constants paradoxes. Souplesse, questionnement, mouvement intérieur sont sans arrêt sollicités. L'équipe de permanents du Centre a dès lors un rôle capital à jouer pour permettre que ces bénévoles puissent assurer, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 une écoute de qualité. Un travail important de recrutement, de sélection et de formation de nouveaux candidats est à recommencer chaque année. Compte tenu du *turn-over* inhérent à ce type d'activité, il faut, pour maintenir les effectifs à une soixantaine de répondants, organiser au minimum deux formations par an.

- La sélection :

Malgré une difficulté sans cesse croissante pour trouver de nouveaux bénévoles, nos critères de sélection et nos exigences de qualité de travail ont été maintenus.

Le processus de sélection s'opère de la manière suivante :

▶ Après le premier **contact téléphonique**, nous envoyons un **dépliant explicatif** du travail, tant du Centre que du répondant bénévole, et nous demandons aux personnes intéressées de s'inscrire à une réunion d'information avec le responsable de la formation et de la supervision des bénévoles ;

▶ ▶ La **réunion d'information**, qui réunit un groupe d'environ dix personnes, a pour objectif de donner une série d'informations sur le fonctionnement du Centre en général et sur le rôle des répondants en particulier. A la fin de celle-ci, un questionnaire est donné à celles et ceux qui sont toujours attirés par la formation. Ce questionnaire nous permet d'évaluer les motivations des candidats et de savoir comment ils se situent par rapport à la problématique du suicide ;

▶ ▶ ▶ Lorsqu'il a complété le questionnaire, le candidat répondant est invité à **rencontrer individuellement un formateur** qui analysera avec lui ses motivations.

A la fin de ce parcours, le responsable de la formation et de la supervision des bénévoles et le formateur ayant rencontré le candidat décident de l'accepter ou non en formation.

Bilan 2011

- ▶ 112 personnes ont pris contact par téléphone suite aux diverses campagnes de recrutement ;
- ▶ 27 séances d'information ont été proposées et 23 ont eu effectivement lieu
- ▶ 55 personnes s'y sont présentées et ont reçu un questionnaire ;
- ▶ 26 questionnaires ont été renvoyés ;
- ▶ 27 entretiens individuels avec un formateur ont eu lieu ;
- ▶ 16 personnes ont été admises en formation en 2011 ;
- ▶ **17 nouveaux répondants** ont commencé l'écoute en 2011

NB : Un rapport d'activités concerne l'année calendrier. Il retrace les activités et le travail réalisé entre le 1er janvier et le 31 décembre. Le bilan présenté ici doit donc être considéré en conséquence : une prise de contact établie en 2009 n'implique pas que le processus se poursuive et/ou s'achève cette même année ; pareillement, une personne entrée en formation une année peut ne devenir répondante que l'année suivante.

- La formation

La formation proprement dite comprend :

- 12 soirées de travail en groupe ;
- 12 jeux de rôle ;
- 15 heures de co-écoute.

Le **travail en groupe** est essentiellement « expérientiel », ce qui signifie qu'il y a peu de contenu théorique. Des exercices, des mises en situation, sont utilisés dans le but de sensibiliser les participants à ce qui se passe pour eux lorsqu'ils sont en situation d'écoute.

Les **jeux de rôle** consistent pour les candidats à répondre à un appel téléphonique fictif mais néanmoins très proche de la réalité des appels reçus au Centre. Cet appel est ensuite analysé avec le formateur.

La **co-écoute**, enfin, consiste à écouter en direct, mais sans intervention d'aucune sorte, les appels reçus par un répondant bénévole.

Après évaluation, le candidat bénévole commence un **stage de trois mois**. Durant cette période, le stagiaire assure des gardes téléphoniques de la même façon que les répondants bénévoles mais en étant toutefois plus encadré par le staff (régulièrement 2h de supervision de groupe et au moins 6 supervisions individuelles).

A la fin de ce stage, s'il obtient le feu vert du responsable de la formation et de la supervision des bénévoles, le stagiaire signe un contrat d'une durée d'un an et rejoint l'équipe des répondants.

Il va de soi que tout au long de sa formation, le futur répondant est tenu de respecter des règles strictes de confidentialité.

Bilan 2011

Trois groupes de formation ont été assurés (en tout ou en partie) au cours de cette année :

- Un groupe de formation (**13 participants**), commencé en octobre 2010, s'est terminé en février 2011 ;
- un groupe de formation (**10 participants**), commencé en mars, s'est terminé en juin 2011 ;
- un groupe de formation (**5 participants**), commencé en octobre 2011 se terminera en février 2012.

Ont eu lieu pendant cette année :

- **26 réunions de groupe** de 2 heures chacune ;
- **157 entretiens individuels** suite à des jeux de rôle ;
- **98 entretiens de supervision** pendant la période de stage.

- La supervision

Tout au long de son activité au Centre de Prévention du Suicide, le bénévole est suivi par les psychologues en charge de la formation.

Bilan 2011

- **3 groupes de supervision** fermés ont été organisés pendant toute l'année (à raison d'une séance de 2 heures 1 semaine sur 3), sauf pendant la période estivale (juillet août septembre).
- **33 séances de supervision de groupe** ouvert ont été organisées. Les bénévoles s'inscrivent à ces groupes en fonction de leurs possibilités
- **129 entretiens de supervision individuelle** ont eu lieu avec les répondants.

- La formation continuée

Depuis 2003, des activités de formation continuée facultatives sont proposées aux répondants.

- Les 20 février : journée sur la communication non violente animée par Pierre SCHOUMACKER
- Le 16 mai : conférence « Les Urgences Psychiatriques » par le Dr Gérald DESCHIETÈRE

- Les rencontres permanents/bénévoles

Traditionnellement, des soirées sont organisées afin de rassembler l'ensemble des bénévoles et des permanents dans un moment convivial.

Quatre soirées de ce type ont eu lieu en 2011 :

- **24 janvier et 20 juin** : drink d'accueil pour les nouveaux bénévoles
- **24 juin** : Souper annuel pour les bénévoles et les permanents
- **27 septembre** : réunion générale de rentrée, combinant le plaisir de se retrouver et l'opportunité de communiquer les informations utiles pour l'année à venir (relatives notamment aux groupes de supervision).

Les actions de promotion

- Le recrutement

L'engagement des répondants étant d'une durée variable -avec toutefois un contrat minimum d'un an, en contrepartie de la formation reçue-, le Centre de Prévention du Suicide est en permanence en quête de nouveaux candidats à l'écoute.

Depuis quelques années, le recrutement des bénévoles est de plus en plus ardu, ce qui nous oblige à multiplier et diversifier les actions de communication tout en augmentant la notoriété et la visibilité du Centre.

Rappelons que le site Internet du CPS reste un appui considérable à toute campagne de communication, puisque de plus en plus souvent les personnes qui prennent contact avec le Centre de Prévention du Suicide ont d'abord visité le site Internet.

Depuis 2009, le visuel de la campagne se base sur le slogan « Un homme existe lorsque sa voix est écoutée », que ce soit pour devenir bénévole ou pour communiquer le n°0800. Ce visuel se retrouve dans les campagnes « métrabus » ainsi que sur des affiches A3 ou dépliants diffusés par le CPS.

Campagne Metrabus

Historiquement, le réseau Metrabus -transports en commun bruxellois- constitue le principal support utilisé pour les campagnes de recrutement du Centre. Il permet en

effet de toucher, sur une durée relativement longue, un public à la fois large et potentiellement captif.

La campagne 2011 prolonge la campagne lancée en 2009, avec le même visuel :



L'affichage a été réparti dans les trams et les métros, soit dans :

- ▶ **80 métros du 30/08/2011 au 16/01/2012**
- ▶ **100 trams/bus du 30/08/2011 au 16/01/2012 (dépôt Delta).**

Cette campagne permettait donc d'afficher notre annonce de bénévolat dans presque tous les transports de la STIB proches du Centre de Prévention du Suicide sur tout le dernier trimestre 2011.

Par ailleurs, un visuel de promotion du numéro d'appel 0800 32 123, décliné autour du même visuel, est diffusé toute l'année dans les pavés « infos utiles » des rames de métro.

Annonces Presse

- En 2011, une annonce pour le recrutement des bénévoles a été insérée dans « **La Petite Gazette** » du Soir (3 insertions, fin novembre et début décembre) :

« Le Centre de Prévention du Suicide cherche des répondants bénévoles pour la ligne de crise 0800 32 123, sur Bruxelles. Aucune connaissance préalable n'est requise : le Centre assure une formation spécifique à l'écoute et un encadrement professionnel aux candidats bénévoles. Infos au 02 650 08 69 et sur www.preventionsuicide.be. On a besoin de vous ! »

- Comme les années précédentes, notre annonce a été insérée régulièrement dans le Fax info et sur le site du Guide Social.

Annonce sur le site du guide social :

Le Centre de Prévention du Suicide cherche des répondants bénévoles pour répondre à la ligne de crise 0800.32.123, sur Bruxelles.

Vous avez envie d'une activité enrichissante?

Vous avez 21 ans ou plus?

Vous pouvez consacrer 20 heures par mois à une activité bénévole?

Rejoignez notre équipe de répondants bénévoles!

Aucune connaissance préalable n'est requise, seulement un sens de l'empathie, une envie de mieux connaître les relations humaines.

*Le Centre de Prévention du Suicide assure aux répondants bénévoles une formation spécifique à l'écoute et un encadrement professionnel.
Toutes les infos au 02/640.51.56 (secrétariat) ou sur <http://www.preventionsuicide.be>.*

Annonce pour le Fax Info:

Le Centre de Prévention du Suicide cherche des répondants bénévoles pour la ligne de crise 0800 32 123, sur Bruxelles. Aucune connaissance préalable n'est requise : le Centre de Prévention du Suicide assure une formation spécifique à l'écoute et un encadrement professionnel aux candidats bénévoles. Infos au 02 640 51 56 (secrétariat) et sur www.preventionsuicide.be. On a besoin de vous !

- Le même modèle d'annonce a été repris sur un autre site de recherche d'emploi « alternatif » : alterjob.be, et auprès de différents agendas, comme *l'Agenda Psy et Neuro*, *Education Santé*, *Dialogue et Santé*, ainsi que sur d'autres sites : yaquasengager.org, santementale.be, siss.be, ou newsletters : les news de *Pipsa*, les *Brèves du Bis*, les News de *SelfHelp*, les News de *l'Association pour le Volontariat*, les News de *Belsoc Infos*, les news des mutualités, ...
- Nous publions par ailleurs régulièrement des annonces sur des sites gratuits : annonces.com, annonces-gratuites.be, vivastreet.be, bruxelles-news.be, top-info.be, fiftytoo.be, quefaire.be, femmesdaujourd'hui.be,...

Campagne presse

Nous demandons régulièrement à la presse de relayer notre recherche de nouveaux candidats bénévoles.

Cette année encore, nous avons pu bénéficier de l'intérêt des journalistes, de sorte à avoir un écho spécifique sur le bénévolat au Centre dans différents journaux et émissions radio: *La Libre*, *la Dernière Heure*, les journaux du groupe *SudPresse*, *Le Soir Magazine*, *La Capitale*, *Femmes d'Aujourd'hui*, *En Marche*, *Les Mutualités Neutres*, ainsi que sur les antennes de la RTBF (radio), *Radio Contact*, *Bel Rtl*, *RCF-Radio Catholique Francophone*.

Il faut dire qu'avec les multiples activités organisées dans le cadre de ses 40 ans, le Centre de Prévention du Suicide a bénéficié de relais presse durant toute l'année 2011.

Ces événements permettent ainsi de parler plus largement de la problématique du suicide, sous des angles différents, et de rappeler que le Centre de Prévention du Suicide existe, agit, cherche des bénévoles pour sa ligne d'écoute. L'information est ainsi plus complète et sans doute plus motivante, puisqu'elle s'inscrit dans la réalité, dans l'actualité. Les candidats bénévoles qui ont manifesté au Centre leur intérêt suite à la lecture d'un article ont donc plus de chance de devenir, in fine, de nouveaux répondants.

D'autres événements amènent la presse à prendre contact avec notre équipe : des drames familiaux, dans des écoles, sur le lieu de travail,... Là aussi, l'année 2011 a eu son lot de « faits divers » dramatiques avec le suicide comme trame. Quand les journalistes nous contactent, nous leur demandons toujours d'axer leur article sur ce qu'il existe en prévention du suicide, et notamment au moins de renseigner notre ligne d'écoute accessible à tous.

D'autres recommandations leur sont rappelées régulièrement et sont reprises sur notre site Internet, dans la rubrique « Espace presse ».

Dépliant et affiche de recrutement

L'affiche conçue pour le réseau Metrabus a été déclinée dès juin 2009 sous le mode d'un dépliant, d'une affiche et d'un signet, afin d'appuyer la campagne de recrutement par une diffusion ciblée de ce nouveau matériel de communication.



Les dépliants, affiches, signets sont distribués à tout événement que le Centre organise ou auquel il participe.

Ces dépliants et affiches sont diffusés régulièrement dans les associations-relais du secteur psycho-médico-social à Bruxelles, ainsi que dans des associations culturelles (bibliothèques, centres culturels, cinémas, librairies,...), sportives, des centres de bien-être, des administrations communales, des organismes visant la participation des seniors, ou encore auprès d'organismes spécifiques comme *l'Association pour le Volontariat*.

De plus, les répondants bénévoles et les membres du staff prennent régulièrement l'initiative d'afficher ces infos dans les lieux de loisir qu'ils fréquentent (centres sportifs, magasins bio, bibliothèques,...).

Le bémol de ce mode de communication est que nous avons très peu de retour de cette diffusion. En effet, le candidat bénévole ayant parcouru le dépliant ou vu l'affiche dans l'une ou l'autre de ces institutions relais, aura très probablement aussi parcouru le site Internet du Centre, vu l'affiche dans le métro, et entendu parler de la prévention du suicide dans la presse... Il ne fera donc sans doute pas mention de l'affiche ou du dépliant lors de sa prise de contact avec le Centre, mais bien du dernier élément qui a provoqué son coup de fil.

Campagne « Boomerang »



... mais le fil d'une écoute assurée par nos bénévoles, dans le respect et l'anonymat.

Merci à chacun et chacune d'entre eux!

Parce que chaque citoyen peut être un acteur en prévention du suicide;

Parce qu'une écoute peut faire la différence;

Parce que nous avons besoin de vous;

Engagez-vous!

Le Centre de Prévention du Suicide cherche des répondants bénévoles pour la ligne de crise 0800 32 123, sur Bruxelles. Aucune connaissance préalable n'est requise : le Centre de Prévention du Suicide assure une formation spécifique à l'écoute et un encadrement professionnel aux candidats bénévoles. Infos au 02 640 51 56 (secrétariat) et sur www.preventionsuicide.be

On a besoin de vous!

Cette année, vu les difficultés à recruter de nouveaux répondants bénévoles, le Centre de Prévention du Suicide a décidé de mener, en plus des canaux de communication habituels, une campagne de recrutement via les réseaux « Boomerang ».

Pendant plus de 2 semaines, aux alentours du 05 décembre, *Journée mondiale du Volontariat*, 5.000 cartes « Boomerang » (type carte postale) ont donc été diffusées dans des lieux de loisirs à Bruxelles : salles culturelles, bars et cafés, restaurants, nightclubs,... (Campagne du 29/11 au 12/12 + jusqu'à épuisement du stock).

Il semble que cette campagne ait eu un bon impact car 4 des 13 personnes qui composent le premier groupe de formation de 2012 avaient cité la carte « Boomerang » comme déclencheur de leur intérêt à devenir bénévole.

Autres activités

Cette année, par ailleurs, le Centre de Prévention du Suicide a participé au Salon du Volontariat « *Je suis bénévole, et vous?* », organisé par la Ville de Bruxelles, à destination des Seniors, le 04 octobre 2011.



De plus, à l'occasion de la Journée mondiale des Volontaires, le 05 décembre 2011, le Centre a voulu remercier ses répondants pour leur engagement en affichant ce « merci » sur la façade du Centre de Prévention du Suicide.

Brochures

Le bénévolat au Centre est répertorié dans le « *Guide de l'engagement* » ainsi que sur le site www.yaqua.org voué au volontariat. Il est également repris dans la brochure « *un coup de main c'est comme une poignée de main* » de l'Association pour le Volontariat, et paraît dans le *bottin social* (guide social).

Par ailleurs, il est repris depuis 2005 dans une brochure de l'Espace social Télé-Service « *1001 choses utiles à faire en Belgique de 15 à 30 ans* », brochure sur le volontariat des jeunes, qui est consultable sur Internet sur www.amasis.org.

D'autre part, le bénévolat au Centre de Prévention du Suicide est repris dans le guide « *Le monde avec ou sans toi* » de l'asbl Transmission ainsi que sur leur portail internet du volontariat.

Depuis l'année passée, l'activité est référencée aussi dans le guide CERA « *Volontiers Volontaire* » qui propose des formations aux volontaires, via leur site (mots clés : suicide et santé mentale).

Site Internet

Une des pages d'accueil rapide du site Internet du Centre de Prévention du Suicide est consacrée à « devenir bénévole » ; des témoignages de répondants sont disponibles, ainsi que toutes les informations sur le bénévolat au Centre de Prévention du Suicide, le type d'appel, la formation, le recrutement.

Les visuels des campagnes de communication sont également repris sur le site.

De plus en plus de candidats bénévoles consultent le site Internet avant d'appeler le Centre pour prendre rendez-vous, d'où l'importance d'une information claire, accessible, agréable.

De plus, nous envoyons régulièrement des « newsletters » sur les activités du Centre, et notamment sur notre recherche de bénévoles.

Bilan recrutement 2011

Au cours de cette année 2011, **112 personnes ont pris contact** avec le secrétariat afin de devenir bénévoles et ont laissé leurs coordonnées pour entamer la procédure de sélection (233 en 2010).

Parmi ces candidats répondants, 101 - soit presque tous - ont pu citer l'élément déclencheur de leur prise de contact téléphonique avec le Centre :

Déclencheur	Nombre	Pourcentage (parmi les personnes qui ont cité l'élément déclencheur de leur appel)	Comparatif 2010 (sur 217 qui ont cité l'élément déclencheur de leur appel)
Site CPS	38	38%	86 / 40%
Affichage Métros	21	20%	45 / 20%
Carte Boomerang	4	4%	-
Annonces Fax-Info et Guide social	19	19%	32/ 15%
Annonce dans Le Soir « La petite Gazette » (3 parutions)	3	3%	-
Presse rédactionnelle : - Radio-TV (3) - Journaux-Revues (4)	7	7%	32 / 15%
Bouche à oreille	5	5%	11 / 4%
Affiches, dépliants, brochures	12	12%	13 / 6%

Association pour le Volontariat	1	1%	0 / 0%
---------------------------------	---	----	--------

Constats :

- ▶ L'année 2011 a été cruellement touchée par le manque de candidats bénévoles : 112 personnes ont pris contact avec le Centre alors qu'ils étaient 233 l'année dernière !
- ▶ Les candidats visitant le site Internet avant de prendre contact avec le Centre sont toujours plus nombreux ; il est clair que le site du CPS est devenu incontournable dans la prise de contact avec le Centre.
- ▶ Remarquons que l'impact de la campagne *Métrabus* semble de plus en plus faible. Il faut dire que les véhicules de la STIB s'allongent et se multiplient, de sorte que la visibilité possible avec notre budget d'affichage se trouve réduite d'année en année. En 2010, nous avons centré la totalité de l'affichage dans les métros afin de gagner en visibilité, sans grand succès. En 2011, nous avons ciblé, en plus des métros, les trams et bus circulant dans les environs du Centre, sans grand succès à nouveau. D'autres facteurs peuvent également jouer, comme le fait que les personnes ayant été attirées par l'affiche dans le métro se soient ensuite renseignées sur le site web du Centre de Prévention du Suicide, ne mentionnant donc plus, lors de leur prise de contact avec le Centre, l'affichage dans le métro comme élément déclencheur... Ce qui est sûr, c'est que quand on interroge informellement nos répondants bénévoles, il s'avère que les affiches dans les métros sont souvent citées comme gage de visibilité pour devenir bénévole au Centre.
- ▶ La carte Boomerang diffusée aux alentours du 5/12, *Journée mondiale du Volontariat*, semble avoir porté ses fruits. En effet, parmi les participants de la première formation de 2012, 4 personnes avaient pris contact avec le Centre via ce média.
- ▶ Les annonces dans le *Fax-info* et sur le site du *Guide Social* sont à continuer car elles sont gratuites et efficaces.
- ▶ Puisque nous demandons aux bénévoles de garder l'anonymat, le bouche-à-oreille reste très réduit.

Promotion du n°0800

- ▶ Le numéro d'appel gratuit 0800.32.123 du Centre de Prévention du Suicide constitue, au regard de la loi, un service d'appel d'urgence. Il bénéficie à ce titre d'une large diffusion, notamment dans les annuaires téléphoniques mais également dans les « Infos utiles » de nombreux journaux.
- ▶ Le Centre assure pour sa part la promotion de ce numéro à travers 130 pavés « Infos utiles » dans les stations du métro bruxellois :



- ▶ L'affiche est par ailleurs diffusée tout au long de l'année à toute personne ou association qui en fait la demande, et proposée dans des salles d'attentes, panneaux d'infos, pièces d'accueil des institutions du secteur psycho-médico-social.
- ▶ Par ailleurs, la brochure générale du Centre de Prévention du Suicide est diffusée de manière très large, lors de tout contact avec l'extérieur : salles d'attente, formations, colloques,....



Cette brochure s'articule autour de deux angles : la partie « *Face au suicide, ouvrir d'autres possibles* » relate en quelques pages les diverses activités du Centre et le public auquel elles s'adressent ; l'autre partie « *Le suicide, quand la souffrance est plus forte que la vie* », donne une information très synthétique sur le suicide et sa prévention.

Cette brochure se rend ainsi outil de communication sur le Centre autant qu'elle peut participer à une action de prévention très large. Elle est disponible gratuitement sur simple demande auprès du secrétariat.

- ▶ Cette année, d'autre part, le numéro 0800 ainsi que le site Internet du Centre de Prévention du Suicide ont été repris dans un clip diffusé dans les pharmacies de Bruxelles et de Wallonie (au total 235) en septembre 2011, à l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide (via la société Digitopia). C'est la troisième fois que les informations du Centre sont diffusées sur les écrans plasma de pharmacies.

Les stagiaires

Dans son optique de prévention, le Centre offre aux futurs professionnels de la relation d'aide un lieu privilégié de formation à l'écoute et de sensibilisation à l'approche suicidaire. Cette formation spécifique qu'est la formation à l'écoute permet à de nombreux stagiaires de se confronter à une problématique difficile, de vivre une expérience formative, d'échanger avec les répondants et l'équipe des permanents.

Le Centre recrute et accueille des stagiaires en collaborant avec l'Université Catholique de Louvain (UCL), l'Université Libre de Bruxelles (ULB) et différentes écoles supérieures (Institut Cardyn, Marie Haps...).

Depuis peu, des étudiants nous arrivent également via les programmes d'échanges européens (Erasmus...)

Bilan 2011

- **32 entretiens préalables** ont eu lieu avec **15 candidats stagiaires**
- Le Centre a accueilli **9 stagiaires** (années scolaires 10-11 et 11-12)
- **108 entretiens de supervision** ont eu lieu avec les stagiaires pendant leur séjour au Centre.

Par ailleurs, fort de ses quarante années de pratique, le Centre est devenu un référent incontournable pour les étudiants s'intéressant à la question suicidaire : accompagnement de divers travaux et de travaux de fin d'étude, rencontres avec des permanents du Centre, visites au centre de documentation...

Sensibilisations

L'équipe de formateurs du Centre de Prévention du Suicide propose des modules d'initiation et de sensibilisation à destination :

- ▶ du grand public,
- ▶ du milieu scolaire,
- ▶ du secteur psycho-médico-social,
- ▶ du monde de l'entreprise,...

Ces rencontres sont précédées d'une analyse de la demande et, hormis quand elles sont à destination du grand public, se négocient contractuellement avec les intéressés.

Une organisation, une association ou tout groupe de personnes peut souhaiter mettre au travail la question du suicide et de sa prévention. Toutefois, les modules de sensibilisation se donnent en-dehors de tout climat d'urgence ; ils ont pour thème la gestion de la crise suicidaire et/ou les interventions de postvention (après suicide abouti ou non).

Le module d'initiation :

Ce module court, de trois à maximum six heures, vise à amorcer la réflexion sur la place que chacun pourrait prendre dans la prévention du suicide.

Quelques concepts de base et un minimum de repères utiles sont abordés.

L'initiation est une approche généraliste qui, bien qu'assez succincte, permet de clarifier certaines représentations défavorables à une approche pertinente de la personne suicidaire.

La multiplication de ces interventions brèves contribue à une prévention au sens large en travaillant les fréquents *a priori* qui pèsent encore sur le suicide.

Le module de sensibilisation :

Ce module dure au minimum deux jours. Son contenu, bien que prédéterminé, s'ajuste cependant chaque fois aux besoins du public demandeur. Une réflexion et un retour sur soi, dont la prévention du suicide ne saurait faire l'économie, sont privilégiés. Une attitude préventive se pense et se vit d'abord au sein d'une relation, dans un contexte particulier et face à un être humain singulier, unique.

La sensibilisation permet de prendre conscience de ce qui, en soi, peut faire obstacle à l'écoute et à la parole de l'autre. Elle permet de clarifier les positions et représentations les plus courantes sur le suicide et de réinterroger ses propres opinions et croyances.

Nos modules de sensibilisation sont des espaces d'échanges sur base de la pratique des participants, au service desquels nous mettons notre expérience. Ils sont structurés de manière à donner aux participants les moyens de :

- mieux repérer les signes de souffrance,
- mieux se situer face à la problématique,

- reconnaître les ressources disponibles (personnelles et institutionnelles) et leurs limites,
- prendre davantage conscience de soi dans la relation,
- travailler en réseau pour faire relais,...

Ensemble, participants et formateurs, nous réfléchissons à ce que serait la procédure de prévention adaptée à leur champ d'action et quelle pourrait être leur juste contribution à la prévention du suicide.

La sensibilisation a pour objectif de donner à chacun des repères dans sa pratique, sans pour autant clore la question. Nous engageons chacun à remettre cette question sur le métier à la lueur de chaque situation ; nous engageons les équipes à poursuivre une réflexion afin d'oser prendre une place dans la prise en charge d'une personne en crise suicidaire.

Bilan 2011

► Interventions en milieu scolaire (secondaire et supérieur) :

- Interventions d'information et de sensibilisation :
 - Rencontres fréquentes avec des étudiants dans le cadre de travaux sur le thème du suicide et participation si nécessaire à un cours pour présenter nos activités et répondre aux questions des étudiants ;
 - Collaboration avec des professeurs du secondaire ou du supérieur qui sollicitent une présentation dans le cadre de leurs cours : nous la concevons toujours sous forme d'une rencontre interactive, autant que faire ce peut, avec les étudiants, notamment à :
 - L'IESSID/ Haute-Ecole Paul-Henri Spaak pour le cours de formation à l'intervention en santé mentale dans le cadre de l'année de spécialisation au travail psycho-social ;
 - L'Institut Supérieur de Soins Infirmiers de l'UCL à Woluwé Saint-Lambert, section santé communautaire ;
 - L'Ecole de Promotion Sociale d'Evere et à Anderlecht dans le cadre d'un cours à la relation d'aide pour de futurs aide-soignants et aidants à domicile, notamment auprès de personnes âgées ;
 - L'Ecole Saint-Joseph à Mouscron, section « Aide sociale » ;
 - L'Institut Cardijn à Louvain-la-Neuve, pour de futurs assistants sociaux ;
 - Le CFEL à Liège ;
 - L'ICHEC à Bruxelles ;
 - L'Institut de Promotion sociale du Hainaut sur les thèmes du suicide et du deuil après suicide.

► Interventions hors milieu scolaire :

- Interventions d'informations et de sensibilisation, notamment :
 - Réponses à des demandes d'informations, de conseils ou de soutien, qui arrivent par téléphone, courriels ou via le site Internet, provenant de personnes appartenant à divers milieux socioprofessionnels. Certaines de ces demandes nécessitent une consultation en face à face.

- Sensibilisation & information sur nos services dans l'équipe médico-sociale de la CEE.
- Rencontre de collaboration avec une psychologue de police chargée, par sa hiérarchie, de l'élaboration d'une formation en interne sur le suicide.
- Sensibilisation d'une équipe policière de garde, chargée des interventions d'urgence et de l'aide aux victimes.
- Journées de sensibilisation dans le programme de formation continue des personnes de confiance en entreprise au SPF Emploi (Suicide et travail).

► **Formations organisées suivant les attentes et besoins spécifiques de l'institution demandeuse, par exemple :**

- Pour les Aides Familiales du CPAS de Hannut, Eghezée ;
- Via le Cecafof, pour les enseignants à Beauraing ;
- Poursuite des formations aux groupes de « **Call Takers** » engagés pour la ligne 101/112 dans le cadre de l'Ecole de Police à Jurbise et du Ministère de l'Intérieur ;
- Poursuite de la collaboration avec « **l'Institut de Formation en cours de Carrière** » pour la formation continue du personnel scolaire : enseignants, éducateurs, médiateurs, agents PMS,... avec le module de formation intitulé : « Accompagner le jeune à risque : suicide et tentative de suicide à l'adolescence ».
- Le module de formation intitulé : « L'intervenant face à la tentation d'en finir des personnes âgées » continue d'être proposé aux aide-soignants dans le cadre du programme du « **Fonds Social pour les Maisons de Retraite et MRS** ». Nous diffusons une brochure de sensibilisation destinée au personnel de ce secteur et nous restons à la disposition des participants après la sensibilisation, ils peuvent nous consulter à tout moment ;

Nous assurons d'ailleurs cette disponibilité, dans la mesure du possible, pour les participants aux modules que nous dispensons, quel que soit le public.

Focus sur quelques-unes de nos collaborations en 2011:

L'équipe de formateurs a participé à une réunion du Conseil Consultatif (section hébergement) de la Cocof afin de faire connaître plus largement nos initiatives en direction du public des aide-familiales et des aide-soignants en maison de retraite, et aussi afin d'évaluer comment cibler davantage les directions de ces établissements.

Suite aux actions entreprises l'année précédente, année des quarante ans d'existence du Centre de Prévention du Suicide, d'autres collaborations ont occasionné des sensibilisations au sens large :

- La **Mutualité Chrétienne**, partenaire pour l'édition et la diffusion de notre BD « Vivre ? », nous a proposé plusieurs rencontres avec des représentants des sections Jeunesse, Handicap, Service social, Mouvement des aînés, Promotion de la santé,... Rencontres au terme desquelles le choix s'est porté sur l'organisation d'une conférence destinée aux professionnels et aux affiliés.

- Cette conférence : « Pas tout seul ! » a aussi été l'occasion de diffuser nos brochures, de faire connaître nos services et également de présenter la BD et l'intérêt du partenariat entre la Mutualité Chrétienne et le Centre de Prévention du Suicide.
- Suite à ces rencontres, le projet d'organiser des sensibilisations pour les professionnels, au sein de la Mutualité Chrétienne, reste de l'ordre du possible.
- La section de Nivelles, quant à elle, a fait appel à nous et a organisé des ateliers de sensibilisation autour de la BD (utilisation du support, deuil après suicide, suicide et nouvelles technologies,...).
- L'exposition itinérante qui présente la **BD « Vivre ? »** a circulé dans divers lieux et a été l'occasion de rencontres avec des professionnels de terrain, tout au long de l'année. La dernière conférence de 2011, dans le cadre de l'exposition, a eu lieu au Centre culturel de Woluwé Saint-Pierre avec le soutien de l'Echevin Serge de Patoul, en charge de l'Enseignement et de l'Education Permanente.
- Plusieurs rencontres avec des professionnels intéressés ont été organisées dans nos locaux pour penser ensemble l'utilisation la plus pertinente de la BD « Vivre? », dans le cadre de leurs activités respectives.

Par ailleurs, le travail de collaboration entre des médecins et les membres de la « Cellule d'Intervention Psychologique de Crise », afin d'éditer une brochure à destination des médecins généralistes, implique, pour les formateurs, dans les mois qui suivent, de préparer et d'organiser de modules de sensibilisation spécifiques à destination **des médecins et des maisons médicales**, notamment.

Postvention

Les interventions de « postvention » du Centre de Prévention du Suicide s'adressent aux institutions confrontées à une tentative de suicide ou à un suicide abouti.

Bien qu'individuel, le passage à l'acte suicidaire d'une personne ébranle son tissu relationnel de façon plus ou moins étendue et touche bien plus de personnes que ses seuls proches. Toute collectivité est susceptible d'être confrontée un jour à un comportement suicidaire, voire à un décès par suicide, mais les institutions n'envisagent cette probabilité que rarement. Elles sont donc souvent très démunies et fragilisées lorsque l'événement survient. En effet, notre pratique nous indique que quel que soit le milieu et le type de collectivité, la confrontation au suicide survient le plus souvent soudainement, sans qu'on y soit préparé, sans qu'on ait pu anticiper ses effets. Elle accule à se mobiliser dans l'urgence, dans un climat fait d'insécurité et de complexités multiples. Parfois même, certaines zones de tension se révèlent à cette occasion et viennent compliquer une situation déjà suffisamment délicate à traiter en tant que telle.

A partir de ces constatations et de nos réflexions, nous proposons un soutien individuel et collectif sous forme des services suivants:

- un temps d'arrêt (un lieu, un espace et un temps) pour faire le point avec les personnes concernées,
- un service ressource disponible pour les professionnels par téléphone,
- des interventions auprès des personnes concernées ;
- des supervisions individuelles ;
- des supervisions d'équipe ;

Pour ce qui concerne le milieu scolaire, nous sommes vigilants à ne pas « être pris dans l'urgence », par une demande initiale telle que : « venir s'occuper des jeunes ». Nous apportons surtout un soutien aux adultes qui entourent et connaissent les jeunes au quotidien. Nous les accompagnons momentanément afin qu'ils puissent mettre en commun les informations sur l'événement, évaluer ce qui a été fait et dit, par qui et comment, en laissant la place à l'expression de leurs vécus, sans jugement.

Il s'agit aussi d'apporter du soutien à celui ou à ceux qui assument l'autorité afin que chaque membre de l'établissement reprenne sa place pour participer à la gestion collective de l'événement dans les limites de sa fonction.

Sur le terrain, il n'est cependant pas rare de constater à quel point se réunir pour « penser l'événement et préparer l'agir » est difficile à mettre en place... Il y a les tâches, l'horaire, la disponibilité et diverses résistances tant relationnelles que personnelles. Bien des éléments sont en jeu et de toute évidence certains échappent à notre contrôle. Assez fréquemment, les adultes, sans doute par besoin d'être rassurés, souhaitent d'abord que nous intervenions auprès des jeunes. Bien sûr, il nous arrive de rencontrer des adolescents, mais pas sans une analyse préalable de la demande des adultes et seulement si des conditions d'encadrement des jeunes ont été prévues au sein de l'institution (personnes ressources, relais) et surtout pour autant que ces jeunes soient demandeurs.

Quand il s'agit d'un décès par suicide, le climat de l'intervention est évidemment très différent ; chacun et nous-mêmes sommes alors face à l'irréversibilité du drame. Une équipe peut avoir besoin d'un accompagnement ponctuel, une autre d'un tiers pour

penser les actes à poser, les formalités à assumer. Nous occupons dans ces cas-là la place de témoin, qui accueille les effets du drame sous toutes ses formes. De la sorte, nous contribuons à préserver la cohésion de la communauté pour une nécessaire et incontournable poursuite des activités, en prenant en compte les effets de ce suicide au sein du groupe.

Bilan 2011

De fréquentes situations de jeunes en mal être, de tentatives de suicide et parfois de décès par suicide nous sont relatées par les participants des modules de formation de l'IFC (Institut de Formation en Cours de Carrière). Nous nous interrogeons sur le rôle du chef d'établissement confronté à de tels événements et nous réfléchissons aux moyens à mettre en œuvre pour entrer davantage en contact avec les directeurs des écoles secondaires, tous secteurs confondus. D'expérience, nous constatons que notre soutien s'avère utile quand un établissement scolaire vit une situation de suicide, abouti ou non. Nos services comptent parmi les ressources à disposition des écoles et à ce titre, nous essayons de mieux les faire connaître.

- Le Centre de Prévention du Suicide a pensé une méthodologie d'approche des directions scolaires afin de les associer autant que possible à l'édition d'une plaquette informative à leur attention pour 2012. Des contacts ont été repris avec des directions d'établissement dans lesquels nous avons été appelés à intervenir.
- A titre d'exemple, en 2011, une même école a vécu deux suicides de jeunes en un laps temps très rapproché. Hormis le soutien à la direction, via des contacts téléphoniques suivis, nous avons animé une séance à destination des professeurs, de membres du PMS et des directeurs, séance suivie peu de temps après par une soirée d'accueil aux parents d'élèves. Cette situation a confirmé notre perception du grand désarroi vécu par la communauté scolaire après un suicide et, particulièrement, de l'impact sur le chef d'établissement dans ces moments pénibles, entre autres en termes de responsabilité.

Mais la question du suicide touche également – et même particulièrement – les seniors.

- En 2011, à titre d'exemple, la directrice d'une Maison de Retraite a demandé conseil auprès de nous, suite à deux tentatives de suicide d'une même résidente. Elle doit faire face à des tensions dans son équipe et l'aide-soignante, qui a été confrontée aux tentatives de suicide, est en incapacité de travail depuis ; les conditions de travail sont remises en question par une partie du personnel. Une intervention du Centre de Prévention du Suicide a pu être organisée auprès de l'équipe, en présence des membres du personnel, du médecin et de la directrice.
- Plusieurs situations sont présentées, et sont prises en compte, dans le cadre d'entretiens téléphoniques ; par exemple en 2011 :
 - Une mère de famille ne sait comment agir, son fils refuse toute aide psychologique alors qu'il a fait une tentative de suicide ;
 - Une responsable d'un service social est confrontée en interne à une situation de tentative de suicide d'un membre du personnel dans un contexte conflictuel en équipe ;

- Une directrice de PMS est chargée, par la direction d'une école, de la gestion d'une situation de tentative de suicide (à l'école) d'une élève hospitalisée en urgence, les professeurs et les élèves sont sous le choc ;
- Une éducatrice de rue participe à une Cellule de Prévention organisée par l'Administration Communale ; elle est confrontée à des usagers en grandes difficultés, certains parlent de suicide, et elle se sent sous tension entre les injonctions institutionnelles et les limites objectives de son action ;
- Un professeur ayant participé à notre module de formation à l'IFC, est confronté à un jeune à la dérive, qui se scarifie et évoque son suicide prochain ;
- Une responsable d'un mouvement de jeunesse envisage de répondre - mais comment ? - aux besoins énoncés par son groupe d'animateurs après la tentative de suicide d'une jeune fille ;
- Une responsable de PSE veut évaluer les interventions mises sur pied dans l'immédiat suite au suicide abouti d'un jeune homme; elle est amenée à animer, dans l'urgence, une séance de debriefing avec une collègue de PMS et se pose des questions ;
- Une médiatrice scolaire est engagée dans un accompagnement de type coaching scolaire auprès d'une jeune fille en décrochage scolaire. Elle craint que les progrès obtenus par ce soutien ne soient compromis par la situation familiale de l'élève, sa maman ayant déjà fait plusieurs tentatives de suicide. La médiatrice cherche à poursuivre son travail de façon adaptée ;
- Un administrateur d'ASBL se dit tracassé par la menace de suicide d'un employé dans le cadre de son licenciement. Ce responsable va recevoir l'employé avec la direction, il sait que la décision de licenciement sera maintenue, aussi se demande-t-il comment mener cet entretien ;
- Une psychologue, sensibilisée à la question du suicide des jeunes, souhaiterait « conscientiser » le pouvoir communal afin d'aborder le sujet dans sa commune ;
- Une assistante sociale de PMS est aux prises avec la situation d'un jeune homme suicidant, en crise aigüe ; le peu de concertation entre les différents intervenants complique encore le suivi ;
- Un membre du service du personnel d'une entreprise a été interpellé par un travailleur dont un collègue annonce par Internet le mode opératoire et le moment de son suicide, or le message laisse entendre que le passage à l'acte sera lié à un événement en lien avec l'entreprise; l'appelant ne sait comment réagir ;
- Une association de loisirs jeunesse s'interroge sur la façon d'aborder les diverses réactions émotionnelles des jeunes suite au suicide violent d'un jeune homme de leur groupe ;
- Un monsieur se débat avec des questions et cherche un service qui pourrait l'aider suite à la tentative de suicide de sa mère âgée, la famille compte plusieurs antécédents de suicide et Monsieur se sent dépassé ;
- Une institutrice de primaire est confrontée aux propos très inquiétants d'une petite fille, la situation familiale est lourde, l'enfant visiblement en souffrance, ses propos suicidaires sont précis et cela tracasse d'autres enfants dans sa classe ;
- Une famille découvre un écrit qui annonce le suicide de l'aîné placé depuis peu en maison de retraite, ils ont peur et se demandent s'il faut aborder le sujet ;
- ...

Accompagnement du deuil après suicide

Groupe de parole « L'Autre Temps »

Lorsqu'on évoque le suicide, on pense d'abord à la souffrance de celui ou celle qui s'est donné la mort, occultant souvent celle de ses proches. Pour l'un la souffrance s'arrête avec la vie, pour les autres elle perdure et prend une ampleur d'une tragédie recouvrant tous les aspects de leur existence.

Ces constatations ont amené le Centre de Prévention du Suicide à proposer des groupes de parole baptisés : « *L'Autre Temps* ».

Généralement, lors d'un décès, famille et amis évoquent la vie du disparu, se remémorent ses qualités et des moments vécus ensemble, relatent ses derniers instants. Lorsque la mort résulte d'un suicide, les réactions diffèrent. Le malaise règne : on ne sait comment réagir, que dire, que faire... Alors, par ignorance, par peur, on évite le contact avec les personnes endeuillées, les abandonnant seules, à la douleur et aux interrogations. Rapidement, en effet, après le choc de la nouvelle, surgit pour celles-ci, la culpabilité avec son cortège lancinant de : « qu'ai-je fait ? » ou « que n'ai-je pas fait ? », « j'aurais dû », « si j'avais dit... ». Les « pourquoi » affluent. Ceux qui n'ont pas reçu de lettre d'adieu le déplorent, les autres cherchent tout autant une impossible explication. Les interrogations torturent sans trêve l'esprit, les réponses d'un jour sont rejetées le lendemain. Culpabilité, honte, panique, révolte, tristesse, désespoir, peur, deviennent ainsi les compagnons fidèles, trop fidèles de jours sans fin et de nuits sans sommeil. Beaucoup d'entre eux seront traversés, voire tentés, à leur tour, de choisir la mort pour sortir de la tourmente.

Ces groupes sont encadrés par deux professionnels formés à l'accompagnement du deuil. Les participants ont en commun la perte d'un proche par suicide. Ce vécu partagé facilite la levée des tabous qui, à l'extérieur, condamnent quasi au silence. Ici, personne ne juge. Les sentiments peuvent s'extérioriser, les questions se poser le nombre de fois nécessaire. Chacun, à son rythme, dépose sa souffrance et parle avec ses mots de ce qu'il vit, pense, ressent. Chacun est reconnu sans condition. Au fur et à mesure des réunions, des fils se tissent, à l'intérieur et à l'extérieur d'eux, des liens se nouent pour ébaucher des réponses nécessaires au travail de deuil.

- Fonctionnement :

Les groupes sont ouverts à toute personne endeuillée par le suicide d'un proche dans un délai minimum de 5 mois après le suicide. Afin de préserver l'équilibre relationnel du groupe, un seul membre d'une famille peut y participer.

Il s'agit d'un accompagnement du processus de deuil et non d'une thérapie. Les rencontres se déroulent sans thème pré-établi, selon un processus de dynamique propre au groupe.

Enfin, alors que tout le monde parle de « travail de deuil », nous voudrions préciser que le deuil est un processus et qu'aucune « action » sous-entendue dans le terme « travail » n'est de mise dans ce temps de deuil.

- Procédure :

- Prise de contact téléphonique avec le Centre de Prévention du Suicide ;
- Entretien individuel avec chaque animateur ;
- Inscription au groupe (maximum 8 personnes et minimum 5 personnes) ;
- Engagement pour une période de 6 mois dans un groupe fermé (c'est-à-dire sans nouvel arrivant pendant cette période) ;
- Participation aux rencontres bimensuelles ;
- Participation aux frais (10 euros par réunion).

Bilan 2011

Un groupe de paroles composé de 3 personnes a débuté en mars et s'est terminé en août. Un autre groupe composé de 3 personnes a débuté fin octobre.

Constatant, les années précédentes, l'impossibilité de réunir 5 personnes pour commencer un groupe, nous avons choisi de l'entreprendre avec moins de participants.

Le constat du premier groupe est concluant en ce sens que ceux qui s'y sont investis en ont fait une évaluation positive. Ceci nous a permis de poursuivre avec un nouveau groupe de 3 personnes.

Accompagnement individuel

Parce que certains ne souhaitent pas d'accompagnement en groupe, parce que le groupe peut avoir débuté, nous offrons la possibilité de rencontres individuelles en précisant que celles-ci sont à différencier d'une thérapie même si elles peuvent avoir des effets thérapeutiques.

Le but est d'offrir un espace de parole pour accompagner le deuil qui, en soi, est un processus naturel ne relevant pas obligatoirement d'une prise en charge psychothérapeutique.

Bilan 2011

En 2011, 57 personnes ont été vues au cours des entretiens (dont 13 enfants ou adolescents) et 285 entretiens ont été réalisés (dont 37 avec des enfants ou adolescents).

4 familles ont été rencontrées par deux intervenants du Centre.

Groupe de parole pour enfants et adolescents

En 2010, l'équipe a mis en place des groupes de parole pour les enfants et adolescents confrontés au suicide d'un proche (parents, frères, amis,...).

Nous proposons des groupes en fonction des âges des enfants pour un cycle de 4 séances.

Nous insistons sur l'importance d'un entretien préalable afin d'évaluer la demande des familles, des enfants et des adolescents. Un entretien familial de clôture après les séances de groupe est également organisé.

Bilan 2011

Cette année, 7 entretiens familiaux ont eu lieu, mais aucun groupe n'a pu être formé.

Réseau d'Accompagnement du Deuil après Suicide

Le Réseau d'Accompagnement du Deuil après Suicide a été constitué et existe officiellement depuis septembre 2002, grâce à un soutien financier de la Fondation Cera. Cette structure rassemble les associations et organisations actives dans le domaine du deuil ainsi que des plannings familiaux ayant accepté d'intégrer cette activité au sein des services qu'ils proposent. Ces différents partenaires adhèrent à une Charte fondatrice et aux statuts édictés par le CPS, lequel assure en outre, la coordination générale du réseau. Ils ont tous reçu une formation spécifique à la problématique suicidaire et propose une gamme d'accompagnement répondant à différentes attentes possibles : entretiens individuels, groupe de parole ouvert ou fermé, en self-help ou animé par des professionnels, pour enfants, adolescents et adultes.

Le Réseau d'Accompagnement du Deuil après Suicide propose à la personne endeuillée par suicide un large éventail de services d'accompagnement parmi lesquels elle choisira le mieux adapté à ses besoins et attentes.

Le projet se fonde sur la conviction qu'il n'y a pas de solution unique pour «faire un deuil» et qu'il est dès lors primordial de conjuguer les aides afin que la personne en souffrance puisse trouver sa meilleure voie pour réinvestir la vie.

Le Réseau n'existe que par et pour la mise en commun des ressources offertes par chaque membre ; il se veut un «plus» non seulement pour les personnes concernées par les services qu'il relaie mais également pour les partenaires qu'il fédère. En y adhérant, une association s'engage certes à respecter un certain nombre de règles indispensables à un travail en commun mais elle n'abdique en rien son indépendance et son identité propre. Elle garde sa spécificité, son organisation et ses méthodes de travail.

Le Réseau compte pour l'heure huit membres :

- Cancer et Psychologie (Bruxelles, Liège, Namur) ;
- Centre de Consultations Conjugales et Familiales Estelle Mazy (Liège) ;
- Centre de Prévention du Suicide, avec le groupe « L'Autre Temps » et le groupe pour enfants et adolescents (Bruxelles) ;
- Parents Désenfantés (Bruxelles, Brabant wallon, Liège, Charleroi) ;
- Vivre Son Deuil Belgique (Ottignies) ;
- Un Pass dans l'Impasse – Centre de prévention du suicide et d'accompagnement (Namur) ;
- Fondation « Serge et les autres » (Bruxelles) ;
- Coordination Deuil-Suicide Luxembourg.

Bilan 2011

Trois réunions ont eu lieu en 2011 avec les associations constitutives du réseau, où elles ont pu échanger leurs informations relatives aux activités proposées. Lors de ces réunions, différents thèmes ont été abordés comme : « le deuil après suicide chez l'enfant », « le suicide chez l'adolescent », et le retour sur le colloque de « Vivre Son Deuil Belgique » organisé à Bruxelles.

Par ailleurs, plusieurs membres ont également partagé différentes pratiques d'interventions spécifiques à leur association.

Cellule d'Intervention Psychologique de Crise

Une approche du passage à l'acte dans la crise suicidaire

Préambule

La nécessité de mettre en place un suivi des suicidants est apparue, à l'origine, à travers les appels reçus au service d'accueil téléphonique du Centre de Prévention du Suicide.

D'une part, nombre de personnes témoignent que la dimension psychologique, pourtant capitale, n'est pas suffisamment prise en compte lors de leur passage à l'hôpital. D'autre part, certaines personnes sont en demande d'un soutien de crise après un passage à l'acte suicidaire sans être passées par l'hôpital.

Note d'intention

L'acte suicidaire traduit une impasse existentielle. Le suicidant cherche à s'en dégager, même au péril de sa vie. Par son geste, il n'exprime pas - dans la plupart des cas - un désir de mort en tant que tel mais un besoin de mettre un terme à une souffrance devenue insupportable.

Soigner le corps ne peut dès lors suffire ; il convient également de mettre en place les moyens qui permettront d'entendre et d'apaiser la souffrance psychique ayant généré le passage à l'acte, phase critique d'un processus plongeant ses racines dans l'histoire du sujet. Négliger la dimension psychologique laisse la personne en proie à son mal-être et augmente le risque de récurrence(s). Le taux de récurrence croît de manière exponentielle chez les sujets pour lesquels aucun suivi n'a été mis en place. De plus, si la personne n'est pas entendue dans sa souffrance, la létalité de l'acte a tendance à augmenter au fil des tentatives.

Idéalement, un accompagnement psychosocial de crise devrait être proposé à chaque suicidant - et/ou à son entourage - directement après son passage à l'acte. Il est essentiel, en effet, de pouvoir « saisir » ce moment car il est particulièrement propice à la mobilisation des ressources du sujet. Cependant, ce laps de temps propice est court. En effet, les mécanismes de défense du sujet et de son entourage se remettent vite en place. Le passage à l'acte risque très vite d'être banalisé, voire dénié, laissant la personne aux prises avec sa souffrance, dans un état de vulnérabilité susceptible de la mener à un nouvel acte suicidaire.

Le travail de la crise permet notamment de reconnecter l'événement déclenchant - perçu trop souvent à tort comme la cause unique de l'acte - à la trajectoire existentielle du sujet. C'est un travail de symbolisation en ce qu'il permet l'élaboration de « l'impensé » du passage à l'acte. Le caractère dramatique de l'événement actuel s'éclaire une fois reconnecté, relié, avec des souffrances d'un même ordre qui n'ont pas pu être métabolisées dans le passé. Ce discernement des enjeux cachés et cette mise en perspective peuvent aider la personne à sortir peu à peu de son sentiment d'impuissance. Des réaménagements personnels, relationnels et familiaux peuvent alors devenir ou redevenir possibles. Pour certaines personnes, le travail de crise peut s'avérer suffisant, pour d'autres, il constitue l'amorce d'un travail thérapeutique à plus long terme.

Faute de temps et/ou de moyens, les professionnels du secteur psycho-médico-social sont malheureusement parfois dans l'impossibilité de mener une telle démarche

avec les suicidants. Une étude de Michel De Clercq¹ a mis en évidence le fait que 90% des patients orientés par les urgences vers des consultations « psy » ne s'y rendaient pas. Nombre de ces personnes - particulièrement parmi les suicidants - ne sont pas en mesure de mobiliser seules leurs ressources. Un accompagnement s'avère souvent utile. Or, il existe peu de structures de crise pouvant réagir rapidement après une tentative de suicide. C'est la raison pour laquelle le Centre de Prévention du Suicide a mis en place sa Cellule d'Intervention Psychologique de Crise. Ses spécificités sont :

- Une reconnaissance de l'acte suicidaire et de la souffrance sous-jacente.
- Un accompagnement psychosocial du suicidant et/ou de son entourage.
- Un rôle d'interface entre les intervenants hospitaliers et extra-hospitaliers, notamment les intervenants thérapeutiques ;
- Un travail ponctuel de la crise articulé le plus tôt possible après la tentative de suicide ;
- Une ressource pour les suicidants - et/ou leur entourage en cas de crise suicidaire ou de récurrence.

Procédure

- L'intervenant psycho-médico-social (hôpital, médecin, PMS, etc.) confronté à un patient suicidant - et/ou à son entourage - informe celui-ci de l'existence de la Cellule d'Intervention Psychologique de Crise et des services qu'elle propose ;
- L'intervenant communique à la Cellule d'Intervention Psychologique de Crise les coordonnées des personnes ayant marqué leur accord ;
- Dans les plus brefs délais et au plus tard dans les 72 heures, la Cellule d'Intervention Psychologique de Crise contacte le suicidant - et/ou son entourage - pour lui proposer une rencontre ;
- Suite à ce premier contact téléphonique, la Cellule d'Intervention Psychologique de Crise rencontre le patient - et/ou son entourage - afin de travailler la crise (8 semaines maximum).
- Au terme de ce travail de crise, l'intervenant évalue avec le patient l'intérêt d'un suivi à plus long terme. Si c'est le cas, la Cellule d'Intervention Psychologique de Crise s'engage à accompagner la ou les personnes dans la recherche d'un suivi adapté.

Bilan 2011

Historique

- Un premier partenariat a été conclu en septembre 2002 avec les hôpitaux du groupe Iris Sud (Etterbeek-Ixelles, Molière-Longchamp et Bracops). Ensuite, nous avons proposé une collaboration à l'ensemble des hôpitaux bruxellois. Nos collaborations actuelles sont : la Clinique Sainte-Anne Saint-Rémi, le C.H.U. Brugmann (site Horta), la Clinique Saint-Michel, l'hôpital Erasme, la Clinique Parc Léopold, le CHU Brugmann (site Paul Brien). L'hôpital Saint-Jean s'est également montré intéressé à collaborer avec notre Cellule.
- En 2007, nous avons également proposé notre collaboration à l'ensemble des médecins généralistes de Bruxelles.

¹ Michel Declercq, (1997), « Urgences psychiatriques et interventions de crise », Bruxelles, De Boeck & Larcier.

- En 2008, nous avons proposé plus systématiquement nos services à l'ensemble des intervenants du monde psycho-médico-social (maisons médicales, plannings familiaux, PMS, Justice, CPAS, SSM, etc.).
- En ce qui concerne le travail avec l'entourage des patients suicidants, nous avons, depuis 2007, approfondi cette démarche tant qualitativement que quantitativement.
- A partir de 2007, nous avons constaté une augmentation des demandes spontanées des personnes ayant fait une tentative de suicide ou traversant une crise suicidaire. Nous avons également observé une hausse des demandes venant de l'entourage proche de ces personnes. Nous avons aussi constaté que le milieu scolaire, souvent confronté à des problématiques suicidaires chez les adolescents, était très en demande de nos services. Toutes ces demandes nous ont amené à réévaluer le projet ainsi qu'à poursuivre une réflexion à propos de l'adéquation entre les critères de prise en charge des personnes suicidaires et la réalité de terrain.
- En 2010, nous avons maintenu des contacts réguliers avec nos partenaires hospitaliers. Malgré ces démarches, nous avons constaté une difficulté à maintenir une collaboration optimale dans la durée et ce, pour diverses raisons inhérentes à la structure hospitalière (turn-over important du personnel, peu d'habitude du secteur hospitalier à travailler avec des partenaires extérieurs, etc.). C'est pourquoi nous avons pris le temps de réfléchir à nouveau sur notre cadre (envoyeur, durée de l'intervention, moment de l'intervention, etc.) afin d'optimiser le nombre de personnes pouvant bénéficier de nos services tout en maintenant une cohérence dans nos interventions. Pour ce faire, nous avons pris des contacts et visité toute une série d'endroits travaillant autour de la crise :
 - o un service de crise dans un centre de santé mentale.
 - o un service d'aide aux victimes.
 - o une équipe SOS enfants.
 - o le centre Patrick Dewaere.
 - o une unité de crise en urgence hospitalière.

Situation actuelle

Durant l'année 2011, nous avons expérimenté durant 6 à 8 mois un nouveau cadre :

- Critère d'admission : crise suicidaire avec ou sans passage à l'acte.
- Personnes pouvant faire appel à nos services : les professionnels confrontés à la crise suicidaire, la personne elle-même et/ou son entourage.
- Suivi de crise s'étalant sur maximum 3 entretiens.
- Entretiens assurés systématiquement par deux intervenants.
- Au terme des 3 entretiens de crise, réorientation si nécessaire.
- Dans certains cas, après évaluation par la CIPC, et à la demande de la personne, nous pouvons assurer la continuité du suivi. Les critères requis sont les suivants : être passé par les 3 premiers entretiens de crise et d'évaluation; la crise suicidaire reste à l'avant plan du tableau clinique.

Fin 2011, nous avons fait un bilan des avantages et inconvénients de ce cadre. **Nous avons finalement opté pour le cadre suivant :**

- Critère d'admission : crise suicidaire avec ou sans passage à l'acte.
- Personnes pouvant faire appel à nos services : les professionnels confrontés à la crise suicidaire, la personne elle-même et/ou son entourage.
- suivi de crise s'étalant sur maximum 8 semaines (pour avoir plus de souplesse face aux singularités des situations rencontrées).

- Entretiens assurés par 2 intervenants uniquement quand la situation le requiert (suivi de couple, de famille, problématique psychique et sociale associées, etc.).

Par ailleurs, conjointement à nos réflexions en interne, notre instance subsidiaire, la Cocof, nous a octroyé un subside pour que nous réalisions une **plaquette à destination des médecins généralistes**. En tant que professionnels de soins de première ligne, ils ont un rôle privilégié quant au dépistage des signes de mal être et sont des personnes ressources incontournables pour le travail en réseau. Afin de concevoir cette brochure au plus près des besoins des généralistes et penser sa diffusion de façon adaptée, nous avons sollicité les conseils des partenaires suivants: Question Santé et SSMG (Dr Tréfois), la FAMGB (Dr Hoffman) et CUMGB-ULB (Dr Piquard). Pour assurer l'accessibilité immédiate de notre service aux médecins et, par extension, à toute personne concernée, nous sommes désormais aussi joignables par GSM (0491.370.672).

Nombre de demandes de suivi reçues

En 2011, **65 demandes** de suivi ont été reçues, soit 20 de moins que l'année passée.

« Envoyeurs » :

- **Total Hôpitaux** : 29 (45 %) dont :
 - ❖ Hôpital d'Ixelles : 7 (11 %)
 - ❖ Hôpital Molière : 4 (6,5%)
 - ❖ Hôpital Bracops : 0 (0%)
 - ❖ Hôpital Ste Anne-St Rémi : 5 (8 %)
 - ❖ Hôpital Brugmann : 6 (9 %)
 - ❖ Hôpital Paul Brien : 7 (11 %)
 - ❖ Clinique Parc Léopold : 0 (0%)
 - ❖ Clinique Saint-Michel: 0 (0%)
- **Médecins généralistes**: 3 (5 %)
- **Maisons Médicales**: 1 (1 %)
- **DRH**: 1 (1,5%)
- **Ecole**: 1 (1,5%)
- **Milieu psycho-médico-social** : 9 (14%)
- **Proches** : 8 (12%)
- **Personne elle-même** : 12 (18%)
- **0800** : 1 (1,5%)

Constats et réflexions

- En 2011, nous constatons une diminution de 23 % du nombre d'envois par rapport à 2010. En ce qui concerne les hôpitaux partenaires, nous remarquons une diminution de 51 % des envois entre 2010 et 2011. Ces changements sont principalement à imputer à la collaboration avec 3 hôpitaux (Molière, Brugmann & Paul Brien) où nous constatons la plus forte baisse d'envois. Un de nos objectifs pour l'année 2012 sera d'analyser et de renforcer ces partenariats.
- Les remarques que nous avons faites dans les rapports d'activités précédents sur les éléments qui ne sont pas sous notre contrôle et qui jouent, parfois, en la défaveur d'une optimisation des envois restent valables. Notons que cette année nous avons privilégié l'ouverture à de nouvelles collaborations plutôt que d'insister auprès de certains hôpitaux qui, malgré leur accord de collaboration,

ne nous orientent que peu ou pas de patients. A ce titre, des contacts ont été pris avec certaines maisons médicales.

- Sur les 65 demandes de prises en charge par la CIPC, **60 (92%) ont débouché sur l'acceptation d'un premier rendez-vous** par le suicidant. Ce qui représente, en terme de pourcentage, une nette augmentation (24%) par rapport à l'année passée ;
- **52 (80%) de ces premiers rendez-vous ont été honorés**, ce qui représente, en terme de pourcentage, une augmentation de 33% par rapport à l'année précédente. Pour 12 prises en charge des 52 effectives (23 %), il y a eu également un travail familial.
- Sur ces 52 prises en charge effectives, **27 (52 %) ont débouché sur un suivi thérapeutique à long terme** après intervention de la CIPC, ce qui représente, en terme de pourcentage, une augmentation de 40% par rapport à l'année précédente. Pour d'autres patients, le travail de crise s'est avéré suffisant.
- Nombre total de rendez-vous assurés par la CIPC : 365 (c'est-à-dire une diminution de 20% par rapport à l'année passée).
- En moyenne, on compte 4 rendez-vous par personne prise en charge dans un suivi de crise, mais certaines personnes sont suivies plus longtemps.

Profil des patients

Sexe :

- Hommes : 17 (26 %)
- Femmes : 48 (74 %)

Age moyen : 37 ans (fourchette de 16 à 70 ans)

Antécédents suicidaires :

- Oui : 36 (55 %)
- Non : 26 (40 %)
- Inconnu : 3 (5 %)

Type de TS :

- Médicaments : 34 (52 %)
- Phlébotomie : 3 (5 %)
- Noyade: 2 (3 %)
- Crise aiguë sans passage à l'acte : 17 (26 %)
- Médicaments et alcool: 3 (5 %)
- Médicaments et vénisection: 3 (5 %)
- Eau de Javel: 1 (1 %)
- TS d'un proche: 1 (1 %)
- Inconnu : 2 (2 %)

Constats et réflexions

- La situation de la CIPC hors hôpital est garante d'une flexibilité optimale et d'un environnement moins connoté.
- L'expérience a mis en évidence l'importance d'un contact téléphonique rapide avec le suicidant afin de fixer un premier rendez-vous. Plus ce contact est tardif, plus le taux de refus est élevé.
- La pratique continue à démontrer l'intérêt que représente la CIPC pour les professionnels confrontés aux tentatives de suicide: aussi bien pour les hôpitaux que pour les professionnels du secteur psycho-médico-social.

- La pratique montre également que l'accès immédiat à la CIPC pour une personne suicidaire (ou suicidante) et/ou son entourage, est nécessaire et pertinente. Un tiers des demandes arrivant à la CIPC provient des personnes elles-mêmes ou de leurs proches.
- Les suivis familiaux que nous avons effectués nous montrent l'importance pour les proches des personnes suicidaires ou suicidantes d'avoir un espace d'écoute où elles peuvent également déposer leur souffrance et leurs questions. Comme le suicide la tentative de suicide peut venir réveiller des souffrances et des inquiétudes auprès de l'entourage proche voire plus éloigné.
- En 2012, nous souhaitons mettre l'accent sur:
 - Le contact privilégié avec les médecins généralistes et les maisons médicales ;
 - L'accueil des personnes qui demandent elles-mêmes un suivi ou une consultation ;
 - Le travail avec les familles et l'entourage ;
 - La réflexion clinique en équipe.

Journées de la Prévention du Suicide

Depuis 2004, Le Centre de Prévention du Suicide asbl organise chaque année les « Journées de la Prévention du Suicide en Communauté française » dans un double objectif :

- conduire avec les acteurs concernés une réflexion sur l'acte suicidaire et sur l'accompagnement des personnes suicidaires autour de journées d'études thématiques, dans une approche pluridisciplinaire ;
- sensibiliser le grand public à la question du suicide et de sa prévention par des rencontres avec des professionnels autour des questions qui les préoccupent dans leur vécu personnel.

Traditionnellement, l'événement prend place en Belgique début février, moment choisi par différents partenaires internationaux en régions francophones (en France, en Suisse, au Canada).

Les « Journées de la Prévention du Suicide » sont l'occasion de rappeler à l'opinion publique mais aussi à la presse et aux pouvoirs publics qu'une prévention du suicide est possible et qu'elle doit figurer en bonne place dans les politiques de santé publique. Rappelons en effet que le suicide en Belgique est la première cause externe de mortalité sur l'ensemble de la population, causant davantage de décès que les accidents de la route...

Pour fêter son quarantième anniversaire, en 2010, le Centre de Prévention du Suicide organisait différents événements grand public : un cycle de conférences autour de la question « Qu'est-ce qui fait vivre ? », un « Happening » ou rassemblement solidaire, en vue de la *Journée mondiale de prévention du suicide* du 10 septembre 2010, et la réalisation d'un **album BD « Vivre ? »**.

C'est cette bande dessinée, « Vivre ? », qui a été le point central des événements de sensibilisation et de conscientisation en 2011, grâce notamment à une **exposition itinérante** des œuvres originales composant l'album, ainsi qu'à des **rencontres** animées par des intervenants du Centre (et/ou des auteurs de la BD).

Album BD « Vivre ? »



L'album BD « Vivre ? » réunit le talent de 14 auteurs belges, aux styles et aux parcours très différents, autour d'un thème central : « le suicide n'est pas une fatalité ».

Chacun d'eux a contribué à l'album à partir de son vécu, de sa sensibilité, de ses émotions, afin de faire prendre conscience aux lecteurs que **le suicide nous concerne tous**.

En effet, force est de constater que, dans l'opinion publique, un certain nombre d'idées reçues circulent encore aujourd'hui : « le suicide, on ne peut rien y faire », « c'est héréditaire », « ceux qui en parlent ne le font pas »,...

Il s'agit donc, par la réalisation et la diffusion de cet album BD :

- de faire passer l'idée dans le grand public que « le suicide n'est pas une fatalité », « qu'on peut en parler » et « qu'une prévention du suicide est possible » ;
- d'amener un large public à s'intéresser à la prévention du suicide ;
- de sensibiliser l'opinion publique au fait qu'on peut tous être acteur en prévention du suicide.

Introduction

Cet album, né d'une initiative du Centre de Prévention du Suicide à l'occasion de ses 40 ans, a pour objectif de nous faire réfléchir à la question du suicide et à sa prévention.

Même si le suicide fait de plus en plus souvent la une de l'actualité, il reste encore trop souvent confiné au registre des faits divers. Largement méconnu du grand public, de nombreux a priori entourent encore cette question somme toute universelle. Très souvent, pour ne pas « déranger », nous nous défendons d'aborder ce sujet voire même de parler de nos éventuelles angoisses face à la mort, de nos doutes sur la vie...

Et pourtant...

Surtout connu pour sa ligne d'aide par téléphone, 0800.32.123, le Centre de Prévention du Suicide propose un ensemble de services spécifiques en prévention du suicide. A l'occasion de son quarantième anniversaire, nous avons voulu ouvrir la question du suicide et la restituer dans les questions de la vie, la vie telle qu'elle est, c'est-à-dire ... toujours en questionnement.

Vivre ?

Puisse cette action amener les lecteurs à se sentir moins seuls dans leur questionnement et à porter un autre regard sur les personnes en souffrance.

Axel Geeraerts, Directeur

Sommaire de l'album (format classique, cartonné, 48pages):

- Couverture de **François Schuiten**
- **Cédric Hervan**, *La galère*
- **Dimitri Piot**, *Ecllosion*
- **Cédric Manche**, *Les bouleaux*
- **Bernard Swysen**, *Le crime imparfait*
- **Jean-Marc Dubois**, *Flash-back*
- **Marianne Duvivier**, *La baleine*
- **Johan De Moor**, *La Fin du Volcan Eyjafjallajokull*
- **Etienne Schréder**, *3 minutes*
- **Renaud Collin & Vincent Zabus**, *Dolorès*
- **Xavier Löwenthal**, *J'avais oublié*
- **Romain Renard**, *Je déteste les jeudis*
- **Maxime De Radiguès**, *Répondeur*

Notes sur la diffusion

L'album BD « Vivre ? » est destiné à être diffusé dans les **salles d'attente** des **services psycho-médico-sociaux** (hôpitaux, services de santé mentale, centres de

planning familial,...) mais aussi dans d'autres lieux privilégiés, comme les **bibliothèques ou centres de documentation**, et y compris les centres de documentation des **écoles**.

L'album pourra également être utilisé comme **support à des actions de sensibilisation, des rencontres**, ou d'approfondir une réflexion (en équipe, en entreprise,...) autour de la prévention du suicide.

- Il pourra, par exemple, être un **élément introductif d'un débat, d'une rencontre** sur ce sujet délicat.
- Il pourra par ailleurs être offert à des **personnes-relais**, susceptibles d'entraîner une **réflexion collective sur la prévention du suicide**.
- L'ouvrage pourra aussi être un outil intéressant pour discuter de la prévention du suicide **auprès de professionnels et d'institutions de tous horizons, de tous secteurs** : des syndicats, des organismes d'aide à la recherche d'emploi, des grandes entreprises, des institutions publiques,...
- La réflexion sur la prévention du suicide pourra donc, suivant les publics ou les participants, prendre des formes diverses, et cibler **certaines thématiques** (suicide au travail, suivi et prises en charge de personnes après une tentative de suicide, soutien aux personnes endeuillées après le suicide d'un proche, suivi et prise en charge de collectivités après un passage à l'acte suicidaire,...)

Exposition de la BD « Vivre ? »

Afin de permettre à un large public de découvrir ce projet, une exposition a été organisée dans différents lieux à Bruxelles et en Wallonie sur l'année 2011.

Les **planches originales** constituant l'album « Vivre ? » sont ainsi exposées, accompagnées de **repères pratiques** quant à la prévention du suicide. Une vidéo est également diffusée, reprenant **l'interview des auteurs** sur leur participation à l'album.

L'exposition est en outre l'occasion d'organiser des **rencontres, animations, conférences, ateliers, débats...**, autour des thèmes visités par l'album, d'approfondir certains aspects de la prévention du suicide ou de rencontrer les auteurs autour de la création artistique, le « vivre ? »....



Parcours de l'exposition en 2011 :

- **Février – Foire du Livre de Bruxelles**
- **Mars – Province de Liège**
- **Mars-Avril – Province du Luxembourg**
- **Octobre – Province du Brabant Wallon**
- **Septembre – Paris**
- **Novembre-Décembre – Bruxelles**

BRUXELLES

Du 17 au 21 février, à la Foire du Livre de Bruxelles

- **Rencontre avec les auteurs** : le samedi 19/02

- **Rencontre avec des intervenants en prévention du suicide** : le lundi 21/02, sur « Les idées reçues »

PROVINCE DE LIEGE

Du 14 au 18 mars, à la Haute Ecole de la Province de Liège, à Jemeppe

- **Inauguration** le 14 mars
- **Journée d'étude « Prévenir le suicide, c'est possible ! »**, le 15 mars, salle du Vicinal à Lierneux

PROVINCE DE LUXEMBOURG

Du 21 au 30 mars, au Centre universitaire provincial « La Clairière » à Bertrix

- **Inauguration** le 21 mars
- **Conférence « La problématique du suicide »**, le 22 mars, par le Dr Xavier Gernay (CHS L'Accueil), suivie d'une table ronde avec les associations : Centre de Prévention du Suicide, Un Pass dans l'Impasse et Vivre sous les Oliviers

Du 04 au 14 avril, à la bibliothèque provinciale de Marche-en-Famenne

- **Inauguration** le 04 avril en matinée
- **Conférence « La personne âgée en souffrance »**, le 06 avril à 20h00, par l'asbl Respect Seniors et avec le Centre de Prévention du Suicide
- **Atelier de réflexion sur l'outil BD**, le 08 avril, de 12 à 14h, animé par le Clps-Lux et le Centre de Prévention du Suicide

Du 18 au 28 avril, à la Maison de la Culture d'Arlon

- **Inauguration** le 18 avril en matinée
- **Conférence : « L'enfant qui vit la mort d'un proche...Que dire ? Que faire ? »**, le 21 avril à 20h00, par l'asbl Cancer et Psychologie et le Centre de Prévention du Suicide

PARIS

En septembre, à l'occasion de la « Journée mondiale de prévention du suicide » du 10 septembre, l'expo a parcouru plusieurs mairies de Paris et des alentours, en partenariat avec le Centre Popincourt (Lutte contre l'Isolement et Prévention du Suicide).

Du 05 au 07 septembre, au Tapis Rouge, à Colombes (92700).

- **Vernissage** de l'expo en présence du Maire de Colombes.
- **Rencontre-débat** après la projection de « *La petite chambre* », un film portant sur le suicide des personnes âgées

Du 07 au 10 septembre, à la Mairie 11^{ème} arrondissement.

- **Vernissage** de l'Expo.
- **Rencontre-débat** après la projection de « *2h37* », un film portant sur les minorités sexuelles.

Le 09 septembre, à l'Auditorium de la Ville de Paris.

- **Présentation de la Journée mondiale de Prévention du Suicide** par l'UNPS (Union Nationale Pour la Prévention du Suicide) avec plusieurs associations partenaires.

Du 10 au 12 septembre, à la Mairie de Cergy Pontoise.

- **Vernissage** de l'Expo.

- **Rencontre - débat** après la projection de « *Samson et Delilah* », un film portant sur le suicide et les différences de culture.

Du 13 au 15 septembre, à la Mairie du 12^{ème} arrondissement.

- **Vernissage** en présence de l'Adjointe au Maire.

- **Rencontre-débat** après la projection de « *Les Jeunes filles en noir* », un film portant sur le suicide des jeunes.

Du 16 au 18 septembre, aux Mairies de Montreuil et de Pantin.

- **Vernissage** de l'Expo.

PROVINCE DU BRABANT-WALLON

Du 3 au 26 octobre, à la bibliothèque communale Edgar P. Jacobs, à Lasne

- **Rencontre avec des auteurs de la BD** et le Centre de Prévention du Suicide le jeudi 13 octobre, à 20h00,

BRUXELLES

Du 29 novembre au 10 décembre, à la bibliothèque communale de Woluwé-St-Pierre.

- **Conférence : « Prévenir le suicide ? Pas tout seul ! »**, le 1er décembre à 20h00, par le Centre de Prévention du Suicide.

- **Atelier thématique sur la prévention du suicide pour les professionnels**, le 8 décembre à 20h00, par le Centre de Prévention du Suicide.

L'ALBUM BD « VIVRE ? »

Il faut honorer ici la **grande qualité des planches** remises par les auteurs, tant sur le plan du contenu, du sujet traité, que sur la forme, la finesse de chaque style.

L'album BD « Vivre ? », ouvrage collectif, grâce à ces 14 contributions très personnelles, devient ainsi révélateur de la complexité des émotions que suscite la problématique du suicide auprès de chacun de nous, et ouvre d'un autre regard sur les enjeux posés par la prévention du suicide.

Il est donc une belle porte d'entrée pour amener une réflexion sur la problématique du suicide, auprès de tous publics ou auprès des équipes du secteur psycho-médico-social.

Il n'est par contre pas un outil « didactique » ; il ne peut donc être diffusé à tout-va, comme une brochure ou un flyer. Le Centre de Prévention du Suicide a donc édité un feuillet de recommandation qui accompagne chaque exemplaire de la BD, afin de permettre à tout lecteur de comprendre dans quel cadre la BD a été conçue, et surtout comment a été pensée sa diffusion, c'est-à-dire plus comme un **support à la réflexion, à la discussion, au partage, à l'échange, à la concertation...**

C'est pourquoi, dans chaque lieu d'exposition sont organisés des moments de rencontres, parfois tous publics, parfois sur un thème spécifique, parfois seulement pour les professionnels qui seront ensuite des « relais » en prévention du suicide...

L'EXPOSITION ITINERANTE

L'exposition a parcouru divers lieux à Bruxelles et en Wallonie tout au long de l'année 2011, en commençant par la Foire du Livre de Bruxelles en février, à

l'occasion des *Journées francophones de prévention du suicide*, et en faisant un détour par Paris en septembre, à l'occasion de la *Journée mondiale de prévention du suicide*.

Les retours des visiteurs se rejoignent pour dire que les planches exposées sont très émouvantes ; « qu'il y a tant de choses à en dire » ; que le projet est très intéressant ; qu'il donne envie d'aller plus loin dans la réflexion, de « revenir avec un groupe », d'amener la discussion sur le thème...

De ces rencontres en 2011 naissent de nouvelles collaborations pour 2012 (nouveaux lieux d'exposition, participation à des colloques, conférences,...).

LES PARTENARIATS

Ce projet d'album et d'exposition BD a donné lieu à de nombreux partenariats.

D'abord avec les **auteurs**, avec qui la collaboration a été très riche (qualité des discussions sur le thème, qualité du travail artistique fourni,...).

Ensuite, avec les **Mutualités Socialistes et Mutualités Chrétiennes**, qui ont soutenu le projet depuis sa conception, puisque c'est grâce à elles que l'album a trouvé le soutien financier nécessaire à son impression à 25.000 exemplaires !

Enfin, avec les **Provinces et autres partenaires** qui ont investi le projet en organisant dans leurs lieux l'exposition BD avec ce que ça relève comme défis : mener des rencontres, débats, conférences, colloques sur le thème, diffuser l'album BD dans les meilleures conditions,...

Le projet d'album et d'exposition BD est par ailleurs une porte d'entrée pour engager de **nouvelles collaborations**, par exemple avec des lieux culturels : bibliothèques, centres culturels, mais aussi avec des instances publiques : la Cocof, la Communauté française, les Régions, les Provinces, les communes,... et surtout, avec des acteurs-relais en prévention du suicide au sens large (secteur psycho-médico-social).

Autres collaborations dans le cadre des « Journées internationales »

Le Centre de Prévention du Suicide participe chaque année, dans le cadre des « Journées Internationales francophone de prévention du suicide », aux activités françaises organisées par l'UNPS (en tant qu'intervenant ou participant) ainsi qu'aux journées d'étude organisées au Luxembourg. En 2011, le Centre de Prévention du Suicide intervenait en séance plénière et en atelier au Luxembourg sur la postvention auprès des jeunes, et notre exposition « Le suicide en face » (conçue pour les « Journées » de février 2009) y était présentée.

La Journée Mondiale de la Prévention du Suicide : 10 septembre 2011

Chaque année, le 10 septembre a lieu la **Journée mondiale de la prévention du suicide** organisée par l'IASP – Association Internationale pour la Prévention du Suicide – et sous l'égide de l'OMS. L'objectif de cette journée mondiale est d'attirer l'attention des différents gouvernements, des professionnels de première ligne, des journalistes mais également du grand public autour de cette question difficile et douloureuse qu'est le suicide.

Le Centre de Prévention du Suicide relaie chaque année cet événement, en organisant une conférence de presse, une conférence, un débat grand public... toute activité susceptible de sensibiliser l'opinion publique et les pouvoirs publics sur la nécessité d'informer des aides existantes en prévention du suicide, de sortir des idées reçues, de faire avancer la réflexion sur la prévention du suicide en Belgique.

Cette année, le Centre de Prévention du Suicide a organisé une conférence de presse, le 09 septembre, en présence du Ministre Benoît Cerexhe, Ministre bruxellois de la santé, afin de faire le point sur nos actions.

Le « plan prévention du suicide » du Ministre B. Cerexhe

Au même moment, en 2010, à la veille de la « Journée mondiale de prévention du suicide » et de notre « happening » sur l'esplanade du Cinquantenaire, le Ministre Benoît Cerexhe, en charge des matières de santé à la Région de Bruxelles-Capitale, annonçait un « plan de prévention du suicide sur Bruxelles », avec comme partenaire privilégié le Centre de Prévention du Suicide.

Ce plan d'actions continue en 2011, et vise surtout deux groupes cibles : les médecins généralistes et les directions d'établissements scolaires.



INFORMER, SENSIBILISER, SOUTENIR LES MEDECINS GENERALISTES

Le Centre de Prévention du Suicide, en s'appuyant sur les avis de médecins, a réalisé fin 2011 une plaquette à destination des médecins généralistes : « **Face à la crise suicidaire, quelles ressources pour le médecin généraliste ?** »

Cette plaquette est née de différents constats :

- d'une part, le rôle central du médecin généraliste dans la prévention, et spécifiquement en prévention du suicide puisqu'il s'avère que la grande majorité des personnes qui se suicident ont été consulter un médecin généraliste durant le mois qui précède leur acte, même s'il est rarement question clairement d'idées suicidaires...
- d'autre part, le sentiment des médecins généralistes de manquer de ressources devant des patients qui disent « avoir envie d'en finir » : vers qui réorienter rapidement ?

Avec l'appui du Dr. Trefois (SSMG et Question Santé), du Dr. Hoffman (SAMGB) et du Dr. Piquard (DUMG-ULB), le Centre de Prévention du Suicide en est venu à la conclusion qu'avant tout, il faut pouvoir offrir une ressource de crise au médecin généraliste. Le Centre de Prévention du Suicide a donc décidé d'ouvrir son service

d'intervention psychologique de crise aux personnes en crise suicidaire, qu'elles soient « passées à l'acte » ou non.

La plaquette d'information reprend donc de manière très brève les principaux signes qui permettent de repérer une personne suicidaire, et donne la marche à suivre pour faire appel à nos services. Le format est conçu de telle manière qu'il puisse être glissé sous le carnet de prescription (et rester toujours sous la main du médecin). Des cartes type « cartes de visite » y ont été insérées, de sorte que le médecin, s'il n'a pas pu appeler lui-même la Cellule d'Intervention Psychologique de Crise du Centre de Prévention du Suicide, puisse la donner à son patient. Un numéro de Gsm a été ouvert spécifiquement pour ce projet.

INFORMER, SENSIBILISER, SOUTENIR LES DIRECTIONS D'ÉCOLES

D'autres constats relèvent de la pratique du Centre de Prévention du Suicide, dans le cadre de ses actions de postvention, c'est-à-dire en intervenant sur les lieux après un passage à l'acte suicidaire. Régulièrement, le Centre est appelé dans des écoles (institutions à haut risque de passage à l'acte suicidaire), afin d'aider à « gérer la crise » ou à « rétablir l'ordre ». Les rencontres avec le personnel éducatif et avec les directions de ces établissements montrent combien les directeurs et directrices d'écoles se sentent démunis, en manque de ressources, pour « gérer » ces drames. Or c'est bien leur rôle de permettre à chacun de (re)trouver sa place après l'événement.

Avant donc de sensibiliser et former les enseignants, il s'agit donc d'informer, sensibiliser et soutenir les directions dans les actions qu'ils/elles doivent mener après un suicide ou une tentative de suicide dans leur établissement.

Le Centre de Prévention du Suicide, en s'appuyant sur des avis de directeurs/directrices d'écoles, réalisera une plaquette spécifique orientée sur la gestion de la postvention dans les établissements scolaires.

LES AUTRES ACTIONS

L'année dernière, le Centre de Prévention du Suicide a réédité une brochure d'information à destination des personnes endeuillées suite au suicide d'un proche. Cette brochure est diffusée via le Centre de Prévention du Suicide mais aussi via des organismes-relais en la matière : les communes, les services de pompes funèbres, les services d'aide aux victimes,...

Par rapport aux personnes âgées, le Centre de Prévention du Suicide s'inscrit là aussi en partenaire privilégié de la Ccof, cherchant avant tout à sensibiliser les directions des maisons de repos sur les pistes de prévention du suicide à prendre en compte dans leur institution ainsi qu'à soutenir et accompagner le personnel soignant ou aidant, lorsque ces professionnels sont confrontés à « la tentation d'en finir des personnes âgées ». Le Centre de Prévention du Suicide a d'ailleurs rencontré les sections « hébergement » et « aide et soins à domicile » du conseil consultatif bruxellois.

Le Centre de Prévention du Suicide fait également partie de différents groupes de travail (voir aussi les « collaborations extérieures »), notamment un groupe « prévention suicide » avec le secteur ambulatoire, ainsi qu'un groupe de travail sur Internet et les réseaux sociaux en prévention du suicide.

Bibliothèque

Le Centre de Prévention du Suicide dispose d'une bibliothèque regroupant plusieurs milliers de documents : ouvrages scientifiques ou grand public, articles de revues spécialisées, réalisations audiovisuelles.

Ces milliers de documents font du Centre de Prévention du Suicide une adresse de référence pour tous ceux qui, particuliers, professionnels, journalistes, étudiants, chercheurs... s'intéressent à la question du suicide.

Depuis avril 2009, toutes les données bibliographiques du centre de documentation sont **consultables en ligne** (www.preventionsuicide.be/bibliotheque). L'utilisateur a la possibilité de faire des recherches bibliographiques multi-critères ou de s'informer rapidement des nouvelles acquisitions.

Le centre de documentation est ouvert à tous, mais uniquement sur rendez-vous.

Bilan 2011

Acquisitions : Tout au long de l'année, des ouvrages et articles (touchant de près ou de loin à la thématique du suicide) sont sélectionnés. Ces documents font l'objet d'acquisitions venant régulièrement enrichir les collections mises à disposition des lecteurs. La liste des **nouvelles acquisitions** est constamment mise à jour et consultable en permanence sur :

http://biblio.preventionsuicide.be/cps_pmb/opac_css/.

Une **bibliographie sélective**, régulièrement mise à jour, offre un premier aperçu des références disponibles à la bibliothèque (www.preventionsuicide.be/bibliotheque).

WEB : Il ressort que de janvier à décembre 2011, la base de données bibliographiques du centre de prévention du Suicide a reçu **7269 visites**. Ce qui, par rapport à 2010, représente une baisse de près de 400 visites. La répartition géographique des visites s'est faite entre quatre pays majoritaires : France 44 %, Belgique 42 %, Canada 5 % et Suisse 2 %.

Recherches documentaires : Pour l'année 2011, 50 % des demandes sont internes et liées aux différentes activités du CPS et 50 % sont d'origine externe.

Pour les demandes externes, il y a eu une **forte majorité d'étudiants** (79 %) (dans différentes formations) qui se sont adressés à la bibliothèque pour la préparation de leurs travaux.

Forum Internet

Notre activité de service d'aide par téléphone nous montre d'année en année qu'à l'exception notoire des blagues, les jeunes font rarement appel au 0800. Par ailleurs, une majorité des appels proviennent de femmes, les hommes représentant plus ou moins 40 % des appelants.

Sachant qu'Internet est un medium principalement utilisé par une population « jeune » et masculine, nous avons été amenés à nous interroger sur la pertinence de développer un service spécifiquement adapté à cette nouvelle forme de communication.

Notre objectif était de proposer, à côté de la réponse au téléphone, un outil utilisant l'écriture comme médiateur et les ressources propres à l'Internet que sont les mises en relation « virtuelles » des utilisateurs. Nous espérions ainsi toucher un public qui n'utiliserait pas le téléphone et plus particulièrement une population à la fois plus jeune et plus masculine.

Opérationnel sur notre site www.preventionsuicide.be depuis novembre 2004, l'espace Forum propose un espace de discussion entre les utilisateurs, espace dans lequel chacun a la possibilité d'intervenir et d'échanger.

Pratiquement, toute personne désireuse de participer au forum doit préalablement s'inscrire. Le but de cette inscription est de demander aux participants d'effectuer une démarche minimale pour accéder au forum. De la même manière, le contenu des messages n'est pas livré tel quel au détour d'un clic de souris.

Les diverses interventions sont envoyées à un modérateur qui les valide (ou non) conformément aux règles régissant le site ; elles sont ensuite publiées sur le Forum et consultables par tous les membres inscrits.

Dès son ouverture, alors qu'aucune publicité ni communication particulière n'avait été faite sur sa création, on peut dire que le forum a rencontré un franc succès : nombre de visiteurs et de messages mais surtout la découverte de la création d'une authentique « communauté de soutien » au travers des réponses échangées.

Bilan 2011

A côté des premiers résultats qualitatifs mis en évidence dans le rapport d'activités 2010, cette expérience a fait naître une série de questions sur lesquelles nous nous penchons actuellement.

Premièrement, si un nombre important de messages reçoivent au moins une réponse, certains messages postés n'éveillent aucune réaction. Pourquoi ? Pourquoi ce message et pas un autre ?

Une première analyse du contenu n'indique rien de particulier :

« j'ai besoin que lon me parle sinon je vai faire une connerie » ou encore « elle me pèse cette "putain"de vie, je n en peut plus et pourtant personne autour de moi le voit, comme on me dit et j en ai horreur "tu es trop gentille" abjecte ce mot je veux être moi et pas gentille... je craque... »

Ceci nous interpelle sur la place éventuelle que nous prenons ou pourrions prendre sur ce forum. Jusqu'ici le rôle du modérateur s'est limité à offrir et à protéger un espace de libre expression (16 interventions en 6 ans). Mais justement, à propos de ces messages sans réponse ne devrions-nous pas prendre la relève ?

Quant au contenu des messages, si de par notre présence symbolique nous évitons certaines dérives, n'avons-nous pas à intervenir également dans certaines discussions ? Pour rectifier certaines choses, certaines « bonnes intentions », apporter un complément d'information, voire une autre écoute ?

Ces questions nous amènent dès lors à interroger la « nature » du modérateur. En effet, si la ligne téléphonique 0800 est assurée par des non-professionnels bénévoles, formés à l'écoute, qu'en est-il du modérateur ? Jusqu'ici, seuls les professionnels du Centre assurent la modération des échanges. Comment justifier de ce choix ? Cette position s'appuie-t-elle sur une lecture qui serait du même ordre que celle de l'écoute ? Une lecture qui ne s'attacherait pas à ce qui nous est donné à voir des fonctionnements psychiques des internautes et, dès lors, des dysfonctionnements ?

Or, si le fonctionnement psychique de nos appelants au 0800 n'a d'incidence que dans la relation immédiate duelle appelant-écoutant, les écrits quant à eux, sur le forum, ont un impact sur une communauté d'internautes. Dès lors, une lecture plus clinique et une modération qui prendrait celle-ci en compte, ne serait-elle pas indiquée ? La question reste ouverte à ce jour et mise au travail.

L'objectif, pour l'année 2012, est de mettre l'ensemble de ces questionnements en perspective quant à l'impact des nouvelles technologies dans nos pratiques. Un groupe de travail dans ce sens débutera en janvier 2012, en interdisciplinarité avec d'autres services (Télé Accueil et le Délégué Général aux Droits de l'Enfant) et accompagné par un professionnel de cette question, Monsieur Laurent Belhomme (Psy-Campus).

Site Internet

www.preventionsuicide.be

En 2000, nous avons créé notre premier site web. A l'époque, nous n'avions pas beaucoup réfléchi à la spécificité de cet outil. L'idée, alors très à la mode, consistait en quelque sorte à développer un prolongement de nos différentes brochures. L'essentiel des éléments présents sur le site consistait à de l'information sur le suicide mais surtout sur nos différentes activités.

A la rubrique « nous contacter » se trouvait le numéro d'appel gratuit, les coordonnées du secrétariat ainsi qu'une adresse postale et une adresse mail, pour lesquels il était spécifiquement précisé que seules les demandes d'informations et non de soutien y étaient traitées.

Très rapidement une série de messages sont arrivés sur ce mail. Conformément à ce que nous annonçons, nous nous contentions d'en accuser réception et de renvoyer les auteurs vers le numéro 0800 32 123.

Or, force est de constater, que face à ce nouvel outil, l'attitude des professionnels de la prévention et d'ailleurs du monde psycho-médico-social en général a été plus que timide voire pour certains, franchement hostile.

A l'heure actuelle, il existe sur la toile bien plus de sites faisant l'apologie de l'acte suicidaire ou relatant des pensées ou actes suicidaires de manière brute, que d'outils de prévention ou de diffusion d'information en matière de prévention. Et de fait, le secteur psycho-médico-social, par peu ou par méconnaissance du média, n'a que fort peu investi cet espace.

Et pourtant, Internet c'est plus de 400 millions de sites Web ; plus de 2 milliard d'Internautes ; et près d'un milliard de personnes inscrites sur Facebook (fin 2011)...

La refonte du site Internet du Centre de Prévention du Suicide : www.preventionsuicide.be s'inscrit dans une volonté du Centre d'utiliser Internet comme nouveau moyen de prévention.

Un travail de fond a donc été effectué, pour que la nouvelle version du site réponde à des objectifs d'information et de sensibilisation, mais aussi à des objectifs techniques d'ergonomie, d'accessibilité et de facilité technique de mise à jour.

Des pages d'accueil spécifiques permettent un accès direct à différentes informations : que faire si on a besoin d'aide, comment devenir répondant bénévole au Centre, les services et les ressources pour professionnels, ainsi qu'une page destinée aux adolescents et une autre reprenant l'agenda du Centre.

Le contenu du site est structuré de façon à faciliter les recherches d'informations, entre le Centre de Prévention du Suicide, ses services, son fonctionnement, et les informations sur le suicide, le processus suicidaire, les signaux d'alerte, et les ressources existantes.

Le site du Centre de Prévention du Suicide sert donc en premier lieu à informer le tout public sur le suicide et les ressources d'aide avant même de renseigner plus précisément les services proposés par le Centre. De plus, un nombre toujours croissant de candidats bénévoles visitent le site avant de prendre contact avec le

Centre, d'où sans doute la bonne place des pages relatives au bénévolat dans les statistiques ci-dessus.

En deuxième lieu, il permet de valoriser les activités du Centre de Prévention du Suicide mais surtout il présente, à tous visiteurs, un certain nombre d'informations cruciales sur le suicide, concourant ainsi à une sensibilisation générale sur la prévention du suicide en Belgique.

Bilan 2011

Le site a eu 51.313 visites sur l'année 2011 (2.000 de moins qu'en 2010), soit en moyenne 4.300 visites par mois ou 140 visites par jour.

Comme pour les années précédentes, on remarque une hausse de fréquentation à l'occasion d'événements forts du Centre de Prévention du Suicide (les Journées francophones de prévention autour du 5 février, la Journée mondiale de prévention du 10 septembre) et une baisse de fréquentation durant les périodes de congé scolaire, notamment juillet et août.

En moyenne, les internautes visitent 4 pages du site par visite.

Au sein du site, les pages les plus consultées sont :

- La page « Besoin d'aide », en accès rapide à partir de la page d'accueil du site (plus de 15.000 visites – soit près d'un tiers du nombre total de visites);
- La page d'entrée au forum (12.000 visites)
- La rubrique « Le suicide » (11.000 visites), avec dans l'ordre de consultation, les pages « signaux d'alerte », « facteurs de risque », « face à une personne suicidaire », « processus suicidaire », « mythes et réalités », « tous concernés »;
- La page « Contact » du Centre de Prévention du Suicide (8.700, soit en hausse de plus de 1000 visites par rapport à 2010) ;
- La rubrique « le CPS » (6.500), surtout « l'équipe » et « les objectifs » ;
- Les pages d'accès rapide « Adolescent » (5.700 visites), « Professionnel » (5.000), « Devenir bénévole » (4.200), et enfin « Actualités » (3.500, soit en baisse de près de 1000 visites par rapport à 2010) ;
- La rubrique « Activités du CPS » (5.000), surtout les pages « Après une tentative de suicide » (4.900 – certains accédant tout de suite à la page via les mots-clés), « Ligne 0800 » (2.900), « Suicide d'un proche » (2.500), « Du côté des aînés » (2.100), « Formations » (2.100), « Postvention » (1.000) ;
- Les pages sur la BD « Vivre ? » (4.200)
- La page d'informations sur les « Publications » du Centre, permettant de télécharger les différents dépliants ou brochures (4.100) ;
- la rubrique « Réseau Deuil » (3.700) ;
- La rubrique « Bibliothèque » (3.500 visites) ;
- les « liens » vers d'autres sites (3.200) ;
- La rubrique destinée à la « Presse » (1.700)
- la rubrique « Newsletter » (1.000, soit 500 visites de moins qu'en 2010).

D'une année à l'autre, il est intéressant de constater que **l'ordre de préférences de visites des pages du site reste constant**. Cette année, nous constatons toutefois une hausse du nombre de visites de la page « contact », une légère hausse de la page « Entretiens de crise » dans les activités du CPS, et une diminution des visites de la page « Actualités » et de la page « Newsletter ». Notons par ailleurs l'intérêt constant

voire en légère hausse de la page « du côté des aînés » alors que le Centre n'a pas développé de projet spécifique à cet égard en 2011.

Autre donnée à épinglez : la moitié des visiteurs arrivent sur le site par un accès direct, c'est-à-dire qu'ils connaissent l'adresse du site du Centre de Prévention du Suicide avant d'y entrer. Les autres arrivent sur le site via un moteur de recherche (surtout Google) où ils ont entré différents mots-clés, les plus usités étant des formules déclinées autour de :

- « tentative de suicide » ou « après une tentative de suicide » (2.200 visites)
- « aide suicide » ou « besoin d'aide » (1.900 visites)
- « forum suicide » ou « forum prévention suicide » (1.600 visites)

Conclusions :

- Les visiteurs viennent d'abord **chercher de l'aide** sur notre site, ou des informations de premier ordre (« Besoin d'aide », « Suicide – Facteurs de risque, Signaux d'alerte, Face à une personne suicidaire », « Adolescents », « Professionnels », « Après une tentative de suicide », « Publications »...); il remplit donc clairement son rôle d'information et de prévention ;
- De nombreux internautes consultent le site pour accéder au **forum**, ce qui prouve l'intérêt de cette activité sur le net ;
- De nombreux internautes consultent le site avant de prendre **contact** avec le Centre, que ce soit pour devenir répondant bénévole, commander des brochures, se renseigner sur nos activités, ...

Une newsletter informe régulièrement les inscrits des actualités du Centre.

En 2011, 3 newsletters ont été envoyées, informant sur les événements organisés par le Centre ou sur ses récentes publications.

Fin 2011, plus de 1.000 personnes recevaient cette newsletter.

Collaborations extérieures

Partenariats privilégiés

Parallèlement au travail de sensibilisation et de formation mené par le Centre de Prévention du Suicide, le Centre de Prévention du Suicide travaille depuis des années en partenariat avec différents organismes du secteur psycho-médico-social, à Bruxelles, en Belgique, ou à l'étranger.

Citons notamment : le CPZ (*Centrum ter Preventie van Zelfdoding*) ; *Télé-Accueil* ; la *Fondation Serge et les autres* ; la *Ligue de la Santé mentale* et divers services de santé mentale (*Psycho-Belliard ULB, SAS, Chapelle aux Champs,...*) ; l'*Observatoire de la Santé de la Région de Bruxelles-Capitale* ; le *Centre de Prévention des Violences conjugales* ; le *service Jeunesse et Famille de la Commune d'Ixelles*, notamment à travers les *Midis de la Famille* ; la *clinique de concertation d'Ixelles* ; le *Centre Popincourt* à Paris, *CRISE (Centre de Recherche et d'Intervention sur le Suicide et l'Euthanasie)* au Québec, *Vivre son Deuil* (France), *Stop Suicide* (Suisse romande), *S.O.S. Suicide France*, *La Fedalips* (Paris), le *Centre d'Information et de Prévention* du Grand Duché de Luxembourg, ...

Partenariat avec la commune d'Uccle

Il nous est apparu indispensable de pouvoir nous inscrire plus « officiellement » dans la commune de notre siège social et d'y développer, en priorité, des partenariats susceptibles de promouvoir la prévention du suicide.

Monsieur De Dekker, actuel bourgmestre, a répondu très rapidement et favorablement à notre invitation. Suite à cette rencontre, nous avons été mis en contact avec l'échevinat de la culture afin d'envisager, notamment, un partenariat avec la bibliothèque Phare, durant l'année 2012, dans le cadre de l'exposition BD « Vivre ? » que nous avons initiée en 2010.

Le Centre de Prévention du Suicide est également convié aux réunions de coordination sociale de la commune. Nombre de services dépendant de la commune peuvent donc désormais rentrer en contact avec notre structure de manière privilégiée. D'autres collaborations devraient, nous l'espérons, se construire dans ce sens lors des prochains contacts que nous prendrons l'année prochaine avec les différents échevinats concernés par la prévention du suicide.

Projet 107 « Réseau Hermès+ »

Dans le cadre des projets 107, nous avons participé aux réunions de réflexions du réseau Hermès+ auxquelles nous avons été invités. Cet investissement a été conséquent en termes de temps puisqu'il y a eu plusieurs rencontres mensuelles, entre le mois de septembre et de décembre, autour de la conception du projet.

Il s'agissait essentiellement de réunions de la fonction 1 (activités en matière de prévention, de promotion des soins en santé mentale,...) et 2A (équipes ambulatoires) des projets 107. Soucieux de rester inscrits dans le cadre de nos missions, nous imaginions notre collaboration en termes de ressources mobilisables lorsque des situations mettant en évidence des détresses suicidaires étaient rencontrées.

Pour rappel, suite à la réforme 107 « Vers de meilleurs soins en santé mentale par la réalisation de circuits et de réseaux de soins », deux projets sur Bruxelles sont nés : l'un à l'initiative des hôpitaux J. Titeca et St Luc, l'autre à l'initiative de l'hôpital Sanatia et du Centre Antonin Artaud, ce dernier étant le projet Hermès +.

A noter que nous avons également participé à une réunion de concertation avec les partenaires du projet 107 « Titeca – Saint Luc ». Nous ne nous trouvons pas dans la zone prioritaire couverte par ce projet. Cependant, dans la mesure où nous constituons le seul centre de référence dans notre matière, nous serons très certainement invités à participer à d'autres réunions dans le courant de l'année 2012.

Province de Liège – Journée d'étude PMS/PSE

Le Centre de Prévention du Suicide a collaboré régulièrement en 2011 avec la Province de Liège (notamment autour de l'exposition et de la diffusion de la BD « Vivre ») et, à sa demande, a animé un atelier de réflexion entre professionnels dans le cadre de la Journée d'Etudes PMS-PSE 2011, sur le thème de: « La prévention du suicide et le suicide dans le cadre scolaire, considérés sous leurs aspects sociaux, médicaux et psychologiques ».

UCP, Mouvement social des aînés

Au-delà des collaborations prévues avec la Mutualité Chrétienne – et ses différents mouvements - dans le cadre de la diffusion de la BD « Vivre ? », l'UCP, « Mouvement social des aînés », demande régulièrement l'intervention du Centre de Prévention du Suicide dans le cadre de leurs activités. Cette année, le Centre de Prévention du Suicide a participé à des petits-déjeuners thématiques, de groupes de parole, et est intervenu lors de leur journée d'étude sur « le suicide des aînés ».

Théâtre Varia – Outil pédagogique

Le Service Pédagogique du Théâtre VARIA s'est adressé à nous pour récolter des informations utiles à la constitution d'un outil pédagogique en vue de séances d'animations auprès des jeunes. Ces animations feraient suite aux représentations de la pièce de Jon Fosse « Et la nuit chante... ». Fosse est l'auteur de la dépression moderne, il manie l'écriture de l'indicible. La pièce parle de crise : crise de couple, crise de famille, crise de sens et d'incommunicabilité, avec, in fine, le suicide d'un homme jeune, à la fois époux fils et père novice.

4.48 Psychose de Sarah Kane – Rencontres après les représentations

Chaque année, le Centre de Prévention du Suicide participe à des débats grand public sur le suicide, que ce soit suite à des projections de films, pièces de théâtre, festivals,... Cette année, le Centre a aidé l'équipe du spectacle à préparer les rencontres qui font suite aux représentations de la pièce de théâtre « 4.48 Psychose » de Sarah Kane, mise en scène par Andrés Cifuentes, qui s'est jouée les 9, 10 et 11 novembre 2011 à la Salle Delvaux de l'ULB (Bruxelles).

Centre d'Action Laïque - Exposition « A corps perdus »

En septembre et octobre 2011, le Centre d'Action Laïque du Brabant wallon présentait l'exposition «A corps perdu, la mort en face », initialement conçue et réalisée par le Centre d'Action Laïque de la Province de Namur, en partenariat avec le Centre de Prévention du Suicide (en 2009).

Lors des activités annexes de l'exposition, le Centre de Prévention du Suicide a été invité à parler du « suicide des jeunes », avec Philippe Van Meerbeek, à Louvain-la-Neuve.

Festival des Libertés

Le Centre de Prévention du Suicide était également initiateur d'un débat, organisé dans le cadre du Festival des Libertés, sur le thème : « Que du bonheur ».

Ce débat eut lieu au Théâtre National, le mardi 22 novembre, et regroupait Stéphanie De Maere, Directrice du CPS, ainsi que Michel Dupuis, philosophe, Christophe Adam, criminologue, Antoine Masson, psychiatre.

Comité Ethique et Scientifique de l'UNPS

De plus, le Centre de Prévention du Suicide fait partie du Comité Ethique et Scientifique de l'Union Nationale pour la Prévention du Suicide (association française) et participe aux réunions mensuelles de ce Comité qui siège à Paris. Depuis 2006, l'UNPS édite les « Cahiers de la prévention du suicide », publication semestrielle qui permet au Comité Ethique et Scientifique de relater ses travaux, recherches et réflexions, accessibles dès lors à tout professionnel actif dans la prévention du suicide.

Relations avec les médias

Le Centre de Prévention du Suicide est un point de référence pour les journalistes qui doivent traiter cette question délicate lors d'un sujet d'actualité. Notre équipe est donc régulièrement interviewée sur tel ou tel aspect lors d'un fait divers dramatique ou d'un fait de société en rapport avec la problématique du suicide. Nous relevons ces défis, de parler – souvent en urgence – de ces thèmes, dans un but d'information, de sensibilisation, de ce qui fait prévention.

Par ailleurs, le Centre envoie régulièrement à la presse des communiqués en demandant de relayer au mieux les infos sur nos services – notamment la ligne d'écoute gratuite -, nos appels aux bénévoles, nos initiatives de sensibilisation, concertation, prévention...

Ces communiqués de presse sont disponibles sur notre site Internet, au sein d'une rubrique « Espace presse » où figurent également quelques recommandations faites aux médias en matière de prévention du suicide (dénoncer les idées reçues, informer sur le suicide dans sa complexité, mentionner les ressources d'aide, éviter les effets pervers...).

Cette année, sur initiative de la Ministre de l'Audiovisuel et de la Santé à la Communauté française, le Centre de Prévention du Suicide a été invité à une table-ronde réunissant des journalistes et des experts, au Conseil de Déontologie des Journalistes, afin d'énoncer et clarifier les principales recommandations en matière de traitement des sujets « suicide » par la presse. Ces recommandations seront publiées par le Conseil de Déontologie et diffusées en 2012 via la Revue Mensuelle des Journalistes Professionnels.

De manière générale, la presse suit avec beaucoup d'intérêt les initiatives du Centre de Prévention du Suicide, ce qui a de quoi garantir pour le Centre une meilleure

visibilité auprès du grand public, mais également une meilleure reconnaissance des enjeux par les pouvoirs politiques.

En presse écrite, les informations du Centre de Prévention du Suicide sont régulièrement relayées :

- dans les journaux et magazines généralistes : *Le Soir, La Libre Belgique, La Dernière Heure*, les journaux du groupe Sud Presse (*La Capitale, Nord Eclair...*), *Le Vif/ l'Express, L'Echo, Femmes d'Aujourd'hui, Axelle, Equilibre*
- dans les revues mutualistes : *En Marche, Neutr'info*,...
- dans les revues médicales ou traitant de la santé : *Le Généraliste, Le Journal du Médecin, Education Santé, Dialogue & Santé, Bruxelles Santé, Question Santé*,...
- dans les revues d'autres associations : *Mental'Idées, Regard, Confluences, COJ*,...
- dans la presse gratuite : *le Passe-Partout, le journal Dimanche, Metro*,...

A épinglez particulièrement cette année :

- Un article sur le lien entre suicide et personnes âgées, dans *La Libre* du 08/02/2011 ainsi qu'un dossier sur le même thème dans la revue de la Fédération des CPAS (CPAS+, avril 2011) ;
- Plusieurs articles sur la BD « Vivre ? » éditée et diffusée par le Centre de Prévention du Suicide, suite à l'expo à la Foire du Livre de Bruxelles ainsi que dans les provinces de Liège et du Luxembourg), et notamment un article plus étayé dans *la Libre* sur les statistiques de suicides (19/03/2011);
- Un dossier sur le suicide des enfants dans *Infimag* (mars 2011) et sur le suicide des jeunes (*Le Soir*, 18/06/2011) suite à des faits d'actualité dramatiques.

En radio et télévision, les actualités du Centre sont reprises régulièrement :

- dans les infos de toutes les radions, des plus grandes : *RTBF* (surtout pour *La Première* et *Vivacité*), *RTL-TVI, Radio Contact, Fun Radio, Radio Nostalgie*,... aux plus petites : *BFM, Ciel Radio, Radio Campus*, ainsi que dans certaines émissions : « *Tout autre chose* », « *Cocktail Curieux* » ou « *quand les jeunes s'en mêlent* » sur *La Première* (RTBF), « *Vivre ensemble* » et « *Faits Divers* » sur *Bel-RTL*,
- dans l'agenda de « *ça bouge* » (RTBF-La2)
- Sur *RCF-Radio Catholique Francophone*, notamment une chronique sur le suicide le 19/03 annonçant le bénévolat et les conférences du CPS ;
- Mentionnons également cette année une émission d'*Arte Belgique*, avec un débat après la diffusion du film « *Tabou* » (27/04/2011)

Sur internet, le Centre de Prévention du Suicide apparaît régulièrement :

- dans des brèves des sites d'informations : *RTL-Infos, RTBF.BE, Belga, Vif.be, dhnet, 7/7 Belgium*, ainsi que sur les sites d'*Alter-Echos*, des Mutualités neutres, des Mutualités chrétiennes, *Advalvas, Websenior, Medipedia*,...
- et sur les brèves, agendas, actualités des sites partenaires : *guidesocial.be, les news de BelsocInfos, les news de Selfhelp, la lettre de Yapaka, les brèves du Bis, santementale.be, agenda.be, les News de Pipsa*,...

Démarche d'évaluation qualitative

« L'engagement en tant que professionnel et en tant que bénévole »

Nous avons concrètement débuté nos travaux au mois de mai 2011 en consacrant une réunion mensuelle à ceux-ci dès ce moment.

Afin de maintenir une pensée réflexive et éviter aussi de nous « égarer » dans une question de départ finalement très large, nous avons souhaité bénéficier de l'accompagnement méthodologique proposé par la Cocof. Nous avons donc rencontré la Cadeq à quatre reprises entre mai et décembre 2011.

Trois axes de réflexions peuvent être dégagés au terme des premiers travaux menés en 2011 :

- *Les travailleurs bénévoles*

Nous nous sommes interrogés sur ce qui constituait les motivations à s'engager dans un bénévolat au Centre de Prévention du Suicide ainsi que sur la manière dont s'effectuait cet engagement.

Deux pistes de travail ont été proposées :

- 1) Mener un groupe de réflexion « bénévoles/professionnels » centré sur les bénéfices et les inconvénients d'une écoute effectuée par des bénévoles non-professionnels versus salariés professionnels.
- 2) Concevoir un questionnaire, anonyme, destiné aux travailleurs bénévoles, permettant de dresser un inventaire, non exhaustif, des motifs de l'engagement mais également un « profil » des travailleurs bénévoles dans notre centre.

Ces deux projets devraient être élaborés pour 2012 et s'appuyer sur les données déjà existantes dans le centre.

Toujours dans cette dialectique bénévoles/professionnels, une autre question institutionnelle a vu le jour : Sommes-nous tous convaincus de l'intérêt du recours aux travailleurs bénévoles ? Dans les discussions qui ont suivi, il est vite apparu qu'il importe de poser cette question et d'y répondre en distinguant les objectifs et le sens de recourir au bénévolat dans ce sens.

Le troisième volet de la réflexion à ce niveau a porté, et porte toujours, sur les moyens à mettre éventuellement en œuvre pour accroître le sentiment d'appartenance des bénévoles à l'institution.

- *Les stagiaires*

La place des stagiaires dans l'institution apparaît, dans ce contexte, comme une position « intermédiaire ». Il ne s'agit bien entendu pas, à proprement parlé, de travailleurs bénévoles mais nous ne pouvons pas non plus les considérer, dans ce contexte, comme étant des professionnels (puisqu'en formation).

Or, jusqu'ici, les propositions de stage ne portaient que sur l'écoute téléphonique, alors même que le Centre proposait pourtant différents autres services complémentaires à même de fournir une formation continuée.

Dès lors, la position des stagiaires est venue interroger, symboliquement, l'articulation travailleurs bénévoles non professionnels / travailleurs salariés professionnels ainsi que les questions associées en amont et en aval.

Ce point des discussions a donné lieu à une redéfinition des propositions de stage dans notre centre. Dès le mois de septembre, il a donc été proposé aux nouveaux stagiaires de participer à l'ensemble des activités du centre et non plus seulement à la clinique du 0800.

- *Les travailleurs salariés professionnels*

Les questions de l'engagement au niveau des professionnels ont fait émerger la nécessité de nous réinterroger sur celui-ci au travers des valeurs institutionnelles communes. Une charte éthique a déjà été établie par le passé dans ce cadre mais il a semblé intéressant de reprendre les valeurs reprises dans celle-ci et les mettre en perspective de nos pratiques. En effet, nos représentations, valeurs, positions quant au passage à l'acte suicidaire ont inmanquablement un impact sur notre manière d'être en relation à l'autre et sur les effets de nos interventions. Entre autres réflexions, la question du choix ou de la liberté souvent associés au suicide a été longuement abordée. Au terme de ces échanges, il a été convenu que cette question particulière constituerait le fil rouge, en 2012, de notre colloque annuel lors des journées internationales en prévention du suicide du mois de février. La réflexion devrait donc se poursuivre tout au long de l'année prochaine.

Travailler les valeurs, l'engagement, les ponts possibles entre les pratiques au sein même de l'institution ont mis en évidence l'intérêt de clarifier l'articulation entre nos différentes cellules. En effet, la manière dont chacun envisage sa position en prévention du suicide déterminera, pensons-nous, la manière dont il inscrit celle-ci dans le cadre d'une prise en charge globale et, donc, la manière dont il s'inscrit au sein de l'institution. Nous revenons là à la question de l'engagement, ici, individuel côté professionnel.

Il nous est dès lors apparu indispensable de travailler sur base de notre organigramme en nous recentrant sur le fonctionnement de celui-ci. Pour ce faire, nous avons initié des temps de réflexion quant aux cadres respectifs de chaque cellule. Ce travail devrait se poursuivre tout au long de l'année 2012 et donner lieu à une cartographie, en interne, donnant à voir les articulations entre les différentes cellules et, ce, dans une dimension qualitative et quantitative.

Bilan 2011

Force est de constater que l'évolution de nos travaux ne nous ont pas permis de remplir les objectifs initialement visés par le DEQ pour notre service.

Ce travail n'en est pas pour autant moins porteur puisqu'il aboutit déjà, en cours de réalisation, à des modifications institutionnelles (notamment en ce qui concerne l'organisation des stages dans l'institution tel que mentionné plus haut).

Rappel des objectifs initiaux :

1° Questionner le sens de l'engagement bénévole au sein d'un service d'aide par téléphone en prévention du suicide.

2° Si cet engagement a un sens, quel(s) dispositif(s) institutionnel(s) nécessite-t-il ?

Acteurs impliqués : les membres de l'équipe et les bénévoles.

Commentaires :

A ce stade, seuls les membres de l'équipe ont été invités à participer à la réflexion et nous nous sommes penchés sur la notion d'engagement au sens des valeurs et des articulations entre services possibles plutôt que sur l'engagement bénévole.

Au 31 décembre 2011, aucune auto-évaluation collective n'a été mise en place. L'appropriation des objectifs poursuivis dans le cadre de la DEQ doit encore être réalisée en équipe.

Effets de la DEQ sur les activités et la gestion des services :

Comme nous l'avons cité plus haut, la DEQ a connu un effet tangible sur l'organisation des stages proposés au Centre. En effet, les stagiaires psychologues accomplissaient presque exclusivement leur stage au sein de la cellule d'écoute 0800 jusqu'alors. Grâce aux échanges durant la DEQ, il a été décidé d'ouvrir l'ensemble des activités du centre aux futurs stagiaires (à l'exception des activités autour du deuil), participant dès lors au décloisonnement des cellules elles-mêmes. Ces mêmes échanges ont permis d'amorcer une réflexion plus large quant aux ponts existants ou à mettre en place entre les différents secteurs d'activités du centre.

Formation, information en lien direct avec la DEQ :

La formation a principalement été soutenue par la consultation d'ouvrages traitant de la question de l'engagement.

Il est à noter que l'espace de supervision collective a également été utilisé pour mettre en évidence des questions à approfondir lors des réunions DEQ.

En terme d'information, et à ce niveau en lien direct avec les objectifs initialement visés, nous avons été sollicités par nos collègues parisiens de l'asbl « Suicide Ecoute » pour animer la soirée de rentrée des bénévoles en intervenant sur « L'éthique de l'écoute » (octobre 2011). Cette animation a nécessité de nous pencher sur nos pratiques et à mettre celles-ci en perspectives de certains référents théoriques.

Deuxième thème : « La crise et l'urgence » :

Le deuxième thème n'a pas pu être abordé durant cette année 2011. Il est probable que nous décidions de ne pas le maintenir pour l'année 2012 par manque de temps pour l'élaborer. Si tel est le cas, nous proposerons de postposer celui-ci au terme de ce premier « triennat DEQ », dans l'éventualité où cette démarche est prolongée au-delà de 2012.

Informations générales

Organigramme

Direction

Axel GEERAERTS / Stéphanie DE MAERE (à partir de juin 2011)

Formateurs/superviseurs des bénévoles

Gaston DEMARET

Michel ABSIL

Patricia LEMBOURG

Travail clinique extérieur

Béatrix LEKEUX

Paulette DUHAUT

Cellule d'Intervention Psychologique

Nicolas MIEST

Paulette DUHAUT

Sophie MUSELLE

Alexia KERVYN

Michel ABSIL

Accompagnement du Deuil

Béatrix LEKEUX

Nicolas MIEST

Alexia KERVYN

Forum

Axel GEERAERTS / Stéphanie DE MAERE (à partir de juin 2011)

Béatrix LEKEUX

Michel ABSIL

Bibliothécaire-documentaliste

Fernando BALSINHAS COVAS

Déléguée

Sylvie-Anne HYE

Communication

Cristel BAETENS

Secrétariat et accueil des bénévoles

Christine SOETHOUDT

Comptabilité et administration

Isabelle KYNDT

Maintenance des locaux

Frédéric VAN MOLKOT

Conseil d'administration

Président d'honneur

Professeur Julien MENDLEWICZ
Professeur à l'Université Libre de Bruxelles

Présidente

Véronique DE STEXHE
Juriste

Trésorière

Ginette FIEVEZ
Assistante sociale psychiatrique

Secrétaire

Thérèse HANOCQ

Membres

Ariane VAN CALOEN, journaliste ;
Jacques MINNAERT
Martine SOILLE

Assemblée Générale

Julien MENDLEWICZ ; Véronique DE STEXHE ; Ginette FIEVEZ ;
Thérèse HANOCQ ; Ariane VAN CALOEN ; Jacques MINNAERT ; Martine SOILLE ;
Martine BAUDIN ; Marc DREZE ;

Gaston DEMARET, psychologue, responsable de la formation et supervision des bénévoles au CPS ; Axel Geeraerts, sociologue, directeur du CPS (jusqu'au 31 mai 2011).

CENTRE DE PREVENTION DU SUICIDE A.S.B.L.

Avenue Winston Churchill 108

1180 Bruxelles

Tél.: 02.650.08.69

Fax : 02.640.65.92

E-mail : cps@preventionsuicide.be

Site Internet : www.preventionsuicide.be